



UNEP

**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.36/5
21 décembre 2016

Français
Original: Anglais

Seizième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et treizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Cartagena, Colombie, 11 au 13 décembre 2014

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	iii
Introduction	1
Point n°1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion.....	2
Point n°2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion	3
2.1. Règlement intérieur	3
2.2. Élection des officiers	3
2.3. Organisation du travail	3
Point n°3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour	4
Point n°4 de l'ordre du jour : Rapport du président du Comité de surveillance et du président du bureau des Parties contractantes	4
Point n°5 de l'ordre du jour : Rapport du directeur exécutif du PNUE sur la mise en œuvre du Plan de travail du Programme pour l'environnement et budget (2013-2014).....	4
Point n°6 de l'ordre du jour : Plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016	10
Point n°7 de l'ordre du jour : Élection des membres du Comité de surveillance sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016	14
Point n°8 de l'ordre du jour : Questions diverses	14
Point n°9 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la réunion	17
Point n°10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	17
Annexe I	Ordre du jour
Annexe II	Recommandations de la sixième Réunion de RAC/REMPEITC-Caraïbes
Annexe III	Décisions de la huitième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW
Annexe IV	Décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes au Protocole LBS
Annexe V	Décisions de la treizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena
Annexe VI	Contributions proposées pour l'exercice biennal 2015-2016
Annexe VII	Liste des documents
Annexe VIII	Liste des participants

ACRONYMES

AFMO	Agent administratif/de gestion de fonds
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
BWM	Gestion de l'eau de ballast
CaMPAM	Réseau des gestionnaires des zones marines protégées dans les Caraïbes
CARICOM	La Communauté des Caraïbes
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
CETA	Communication, éducation, formation et sensibilisation
CITES	Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition de la faune et de la flore sauvages
CLME	Projet du grand écosystème marin des Caraïbes
CMS	Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
CdP	Conférence des parties
CORALINA	Agence pour le développement durable de l'archipel de San Andres, Providencia y Santa Catalina
CRFM	Mécanisme régional de la pêche dans les Caraïbes
CTF	Fonds d'affection spéciale des Caraïbes
EBM	Gestion fondée sur les écosystèmes
ECMMAN	Réseau de zones marines gérées des Caraïbes de l'est résistant au changement climatique
EU	Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCFI	Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
GEF-CREW	Fonds pour l'Environnement mondial- Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées
GEF-IWCAM	Fonds pour l'environnement mondial- Intégration de la gestion des bassins et zones côtières
GEF-REPCar	Fonds pour l'environnement mondial - Réduction de l'écoulement de pesticides dans la mer des Caraïbes
GIS	Système d'information géographique
GPA	Programme d'action mondial
IAEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IG	Réunion intergouvernementale

IMA	Institut des affaires marines
OMI	Organisation maritime internationale
IOCARIBE	Sous-commission de la commission océanographique intergouvernementale pour la région des Caraïbes et les régions limitrophes
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
IWC - CBI	Commission baleinière internationale
IW : LEARN	Eaux internationales : Réseau d'échange d'études et de ressources
KAPS	Connaissances, sondage sur les attitudes et pratiques
LBS	Sources terrestres de pollution marine
LME	Grand écosystème marin
Fonds MAR	Fonds du récif mésoaméricain
MEA	Accords multilatéraux sur l'environnement
MMAF	Plan d'action pour les mammifères marins
MPA - AMP	Aire marine protégée
ONG	Organisation non-gouvernementale
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OECS	Organisation des états des Caraïbes orientales
OPRC	État de préparation à la pollution pétrolière, réponse et coopération ou Préparation, lutte et coopération en matière de pollution par les hydrocarbures
AP	Aires protégées
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
CAR	Centre d'activités régional
RAC-CIMAB	Centre d'activités régional - Centre pour la technologie et la gestion environnementale des côtes et des baies
RAC-REMPEITC	Centre d'activités régional - Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence contre la pollution des mers
RAC-SPAW	Centre d'activités régional - Zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW)
Ramsar	Convention Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale
RAPMaLi	Plan d'action régional pour la gestion des déchets en mer
PEID	Petits états insulaires en développement.
SPAW	Zones et vie sauvages spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
STRAP	Plan d'action pour la récupération des tortues de mer
TNC	Conservation de la nature
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNEP-CAR/RCU	Programme des Nations Unies pour l'environnement - Unité de coordination régionale de la région des Caraïbes
UNEP-DEPI	Programme des Nations Unies pour l'environnement - Division de la mise en œuvre des politiques environnementales
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture
UNV	Programme des Volontaires des Nations Unies
WCR	La région des Caraïbes
WECAFC	Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest
WIDECASST	Réseau pour la conservation des tortues de mer dans la région des Caraïbes

RAPPORT DE LA RÉUNION

1. Introduction

1. La seizième Réunion intergouvernementale (IG) du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la treizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes a été organisée du 11 au 13 décembre 2014, à Cartagena, Colombie.
2. Cette réunion propose de passer en revue les accomplissements du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) pendant la période 2013-2014 et d'approuver le Plan de travail et le budget du PEC pour l'exercice biennal 2015-2016.
3. Le secrétariat, au nom des gouvernements du PEC et des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, convoque la réunion afin de :
 - Évaluer les projets et les activités mis en œuvre dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes pendant la période 2013-2014 ;
 - Passer en revue le progrès accompli dans la mise en œuvre des décisions de la quinzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la douzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, tenues à Punta Cana, République Dominicaine, du 25 au 27 octobre 2012 ;
 - Passer en revue et adopter les décisions de la huitième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 9 décembre 2014 ;
 - Passer en revue et adopter les décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes (Protocole LBS) Cartagena, Colombie, 10 décembre 2014 ;
 - Passer en revue et approuver le rapport de la septième Réunion du comité directeur du Protocole relatif à la coopération pour la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, du 20 au 21 mai 2014 ;
 - Passer en revue et adopter le Plan de travail et le budget du PEC pour l'exercice biennal 2015-2016, y compris ceux des centres d'activité régionaux ; et
 - Décider de la composition du Comité de surveillance et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2015-2016.
4. Les points de liaison LBS ou les représentants désignés de tous les états et territoires participant au Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Commission de l'Union européenne, ont été invités à assister à la réunion. D'autres états ayant démontré du souci pour la protection de l'environnement marin de la région des Caraïbes, organismes régionaux et internationaux de l'ONU et autres, O.N.G., donateurs et représentants de secteur privé participant ou intéressés au Programme pour l'environnement des Caraïbes ont également été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. Des experts régionaux et internationaux ont également été invités à faire des présentations spéciales aux réunions. La liste des participants est incluse à l'annexe VIII de ce rapport.

POINT N°1 DE L'ORDRE DU JOUR: OUVERTURE DE LA RÉUNION

5. Les rapports d'ouverture ont été fournis par M. Nelson Andrade Colmenares, Coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes et le secrétariat de la Convention de Cartagena; par Madame Jacqueline Alder, coordonnatrice, Eaux douces et écosystèmes marins, département de mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI), Nairobi, au nom du directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner ; et Maria Claudia Garcia, vice-ministre temporaire de l'environnement et du développement durable de la Colombie. La réunion a été déclarée ouverte à 9h 30, à l'hôtel Almirante, à Cartagena de Indias.
6. M. Andrade Colmenares a souhaité la bienvenue à tous les délégués, invités, associés, et donateurs à la seizième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du PEC et à la douzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Il a remercié le gouvernement de la Colombie d'accueillir la réunion et a donné la parole à Mme. Alder qui a affirmé qu'organiser la réunion en Colombie est important, puisqu'il s'agit du 30ème anniversaire du PEC et de la commémoration de la signature de la Convention de Cartagena. Elle a remercié le gouvernement de la Colombie d'accueillir la réunion.
7. Elle a mentionné espérer pouvoir continuer à travailler avec le PEC et le Protocole LBS pour traiter les principales questions de pollution dans les Caraïbes. En outre, elle a signalé que les CdP de SPAW et LBS allèguent de l'excellent travail du secrétariat du PEC, ainsi qu'une bonne gestion du programme.
8. Elle a informé les délégués de la conclusion d'un accord entre le PNUE et le gouvernement de la Jamaïque, pour l'ouverture d'un bureau sous-régional en Jamaïque. Elle a également informé les délégués que le procédé d'application pour le poste de coordonnateur était ouvert, afin que ceux-ci puissent relayer l'information, puis a encouragé la soumission de candidatures pour que le meilleur postulant soit choisi.
9. Mme. Alder a félicité M. Andrade Colmenares pour ses 19 années d'excellent service au sein du PEC, tout en soulignant le rôle primordial qu'il a joué dans l'effort de revitalisation du PEC, avant d'annoncer son départ en février 2015. Elle a ajouté que le PEC était un exemple à suivre pour l'autre Programme des mers régionales et que M. Andrade Colmenares devrait être félicité pour ses accomplissements. Elle a indiqué le départ de Lesma, qui se retirera également en 2015, après avoir servi l'organisation pendant plus de 19 ans. Elle a conclu en souhaitant des discussions fructueuses pour la réunion.
10. M. Andrade Colmenares a remercié Mme. Alder pour les propos fort aimables prononcés en son nom. Il a encore une fois remercié le gouvernement de la Colombie pour l'appui financier et logistique qui a permis l'accueil des quatre réunions (4) à Cartagena. Il a alors souhaité la bienvenue à la vice-ministre de la République Dominicaine, Mme. Ydalia Acevedo Monegro, tous les délégués, associés et donateurs du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC).
11. Il a précisé que la Convention de Cartagena était d'une importance cruciale pour aborder les questions environnementales de la région. Il a déclaré que le PEC, qui célèbre son 30ème anniversaire, avait relevé les défis surmontés. Il a souligné que le PEC pouvait obtenir la ratification à la Convention de Cartagena et ses trois (3) protocoles et que le travail et l'impact du programme dans la région avaient été réalisés avec l'appui des partenaires, donateurs et établissements scientifiques. Il a ajouté que la coopération avait été renforcée avec la participation d'O.N.G.s et autres institutions.
12. Il a souligné une partie du travail effectué par le PEC, y compris l'utilisation améliorée des produits agricoles en Amérique Centrale par le biais du projet de GEF REPCar et le travail de CaMPAM sur les zones marines protégées. Il a ajouté que le travail du secrétariat ne serait pas possible sans l'appui des gouvernements. Il a relevé que le travail du secrétariat était de soutenir les efforts de la région sur la question du changement climatique.
13. Il a fait des commentaires sur les premiers jours du PEC, lorsque le financement et les technologies étaient très limités, et a souligné la nécessité de continuer le travail conformément aux mandats de la Convention de Cartagena avec du financement durable. En dépit des défis économiques croissants et des ressources financières limitées, il prévoit la continuation du programme pendant 30 années de plus. Le défi le plus

important pendant la décennie suivante sera la gestion efficace des zones marines et côtières et le PEC est disposé à soutenir le processus dans la région. Il a ajouté qu'une plus grande attention devrait être prêtée aux PEID.

14. Il a remercié tous les associés, donateurs et gouvernements et leur a rappelé que le PEC leur appartenait. Il a indiqué qu'il ne partait pas par choix, mais par devoir, et qu'il serait toujours lié à la région et au travail ayant été accompli. Il a déclaré être honoré d'avoir servi le PEC pendant toutes ces années, et voudrait travailler vers la continuation de son développement, qu'il avait été satisfait du travail accompli et que travailler avec ces pays était une riche expérience.
15. Mme. Maria Claudia Garcia, la vice-ministre temporaire de l'environnement et du développement durable de la Colombie a souhaité la bienvenue à tous les participants et a indiqué que c'était un plaisir et un honneur d'accueillir les réunions de la Convention de Cartagena et ses protocoles. Elle a précisé que la tenue de la réunion en Colombie était symbolique puisque c'était là que la convention était née. Elle a souligné que les Parties étaient investies dans les discussions et les a invitées à continuer leur travail constructif. Elle a ajouté que la conservation des espèces marines contribuait à la sécurité alimentaire et les vies des personnes et a souligné que le défi d'une gestion efficace était primordial. Elle a rappelé aux participants que la dégradation des habitats et l'exploitation des ressources marines faisaient pression sur l'écosystème marin et côtier et que du travail était en cours pour réduire ces menaces. Elle a également précisé que la vulnérabilité des ressources marines et côtières était évidente et a invité tout le monde à poursuivre l'excellent travail réalisé au cours de ces 30 dernières années.
16. Elle a conclu en remerciant M. Andrade Colmenares, au nom du gouvernement de la Colombie, pour son dévouement envers la continuation du travail du PEC et la mise en œuvre de la Convention.

POINT N° 2 DE L'ORDRE DU JOUR: ORGANISATION DE LA RÉUNION

2.1) Le règlement intérieur

17. Le Règlement intérieur des réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) a été appliqué.

2.2) Élection des officiers

18. Un président, trois vice-présidents et un rapporteur ont été élus de parmi ses membres comme suit :

- Président: Gaia Hernández Palacios (Colombie)
- Premier vice-président : Lavina Alexandre (Saint Lucia)
- Deuxième vice-président : Robert Mearkle (États-Unis)
- Troisième vice-président : Ruben Dario Muñoz Robles (Costa Rica)
- Rapporteur: Maud Casier et Arnaud Anselin (France)

19. Ces dirigeants constitueront le Bureau des Parties contractantes jusqu'à la dix-septième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la quatorzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes soit fixée. Le président du Bureau servira également de président du Comité de surveillance.

2.3) Organisation du travail

20. L'anglais, le français et l'espagnol étaient les langues de travail de la réunion. L'interprétation simultanée dans ces langues a été fournie par le secrétariat pour les sessions plénières. Les documents de travail de la réunion étaient disponibles dans toutes les langues de travail. À la réunion, les heures de travail ont été adoptées, tel que reflété dans l'ordre du jour, ainsi que d'autres arrangements à caractère procédural ou d'organisation considérés nécessaires.

POINT N°3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21. Les participants à la Réunion ont été invités à adopter l'ordre du jour, ainsi que l'ordre du jour annoté de la Réunion, comme le prévoit respectivement les documents UNEP(DEPI)/CAR IG.36/1 et UNEP(DEPI)/CAR IG.36/2, ainsi que les heures de travail et autres sujets à caractère procédural et organisationnel.
22. L'ordre du jour a été adopté sans modifications, comme présenté à l'Annexe I de ce rapport.

POINT N°4 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES ET DU PRÉSIDENT SORTANT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

23. Le président sortant du Bureau des Parties contractantes et président du Comité de surveillance, de République Dominicaine, a présenté son rapport pour l'exercice biennal 2013-2014. Les représentants ont souhaité la bienvenue à tous et ont félicité l'équipe du PEC pour ses efforts continus visant le développement et la mise en œuvre des programmes ainsi que des activités des projets qui répondent aux besoins et aux priorités de la région des Caraïbes. Elle a souligné les accomplissements pour la période 2013-2014 et a fait des recommandations pour la période 2015-2016.
24. Elle a indiqué que le travail du CAR reflétait l'attachement et l'engagement des personnes impliquées et que les pays devraient maintenant se concentrer sur la ratification de la Convention et ses protocoles ainsi que sur la durabilité financière. Elle a identifié les efforts continus d'Haïti, du Suriname et du Honduras pour devenir des Parties contractantes aux protocoles. Elle a rapporté qu'il n'y a aucune nouvelle ratification à SPAW et LBS et a précisé que la ratification de la République Dominicaine au protocole LBS avait été officiellement acceptée dans l'exercice biennal 2012 ; cependant, leur documentation avait été soumise avant 2012. Elle a ajouté que l'appui fourni par le secrétariat aux pays, en ce qui concerne la ratification était crucial.
25. Elle a également souligné que le secrétariat continuait à fournir son appui aux mammifères marins, à la communication et aux programmes de sensibilisation et qu'il était davantage impliqué dans la publicité du travail du PEC par le biais des médias sociaux. Elle a exprimé son espoir d'atteindre une solution à court terme plus durable et a ajouté que la meilleure preuve du succès de l'organisation était reflétée dans l'aide financière continue des gouvernements, en dépit des temps de difficultés économiques. Elle a également remercié le secrétariat de la diligence et des négociations continues avec les gouvernements. Elle a exhorté les gouvernements à fournir leur appui. Bien que les paiements des contributions aient augmentés, ceux-ci doivent être maintenus et renforcés, car la durabilité dépendra des contributions financières continues et d'une gestion efficace de la part du secrétariat.
26. Elle a relevé l'importante contribution des CAR fournie par leurs gouvernements hôtes, à savoir Cuba, Curaçao, Trinité-et-Tobago et la France. Un message fort doit être diffusé concernant l'importance et la pertinence du programme des mers régional, car il s'agit d'un mécanisme efficace pour la mise en œuvre des projets. Elle a souligné que le PEC était l'un des programmes des mers régionaux les plus réussis ayant travaillé honnêtement et de manière transparente, en citant l'exécution du Protocole LBS et des projets du FEM comme des exemples remarquables.

27. Au nom du gouvernement de la République Dominicaine et du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles, elle a exprimé sa gratitude envers M. Andrade Colmenares pour son œuvre remarquable et lui a présenté une plaque pour son travail et attachement extraordinaires au PEC. M. Andrade Colmenares a remercié la République Dominicaine pour leur reconnaissance.
28. Le délégué de Colombie a remercié la République Dominicaine pour son rapport exhaustif. Le délégué du Mexique a remercié la RD pour son rapport et a indiqué que celui-ci ne se trouvait pas encore sur le site Web. Le secrétariat a clarifié qu'en tant que rapport du Président, il n'est pas distribué aux Parties avant la réunion mais serait disponible sur le site Web après la réunion.

i. Etat des ratifications

29. Le gouvernement de la Colombie, en tant que dépositaire de la Convention de Cartagena et ses protocoles, a été invité à fournir une mise à jour du statut des ratifications. Ils ont confirmé qu'il y avait 25 Parties contractantes à la Convention de Cartagena et au Protocole relatif à la pollution due aux déversements d'hydrocarbures, 16 Parties contractantes au Protocole SPAW et 11 Parties contractantes au Protocole LBS. Quatre (4) Parties attendent des ratifications pour le protocole SPAW. Il a également indiqué qu'il n'y avait eu aucun changement par rapport au statut de ratification depuis la réunion de Punta Cana, il y a deux (2) ans.

ii. Résumé de rapport de la Convention de Cartagena

30. Le représentant du secrétariat (M. Corbin) a informé la Réunion, que cinq (5) pays avaient complété et soumis leurs rapports – la Colombie, le Mexique, le Guatemala, le Belize et les États-Unis. Il a remercié les points de liaison et le personnel technique impliqué dans la préparation. Il a indiqué que le modèle de la Convention de Cartagena, qui avait facilité la préparation des rapports, avait été approuvé lors des réunions précédentes. Il a également indiqué que les informations fournies étaient complètes, que les activités qui s'y rattachent venaient appuyer la Convention de Cartagena et que celles-ci seraient disponibles sur le site Web. L'information recueillie soutiendra le développement de nouveaux programmes, projets, etc.
31. Il a informé les participants que dans la mesure où certaines Parties n'étaient pas en mesure de soumettre leurs rapports en raison d'obstacles, le secrétariat voudrait en connaître la cause. Elles ont été encouragées à soumettre des rapports vers la fin du mois de mars 2015.
32. Certains des obstacles identifiés dans la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et ses protocoles, par les pays qui ont soumis des rapports, incluaient des priorités nationales concurrentes, un manque de ressources financières, un manque de sensibilisation et un manque de conformité et de mise en application des règlements. En plus des défis, des besoins prioritaires spécifiques pour de futurs efforts de renforcement de capacités ont été identifiés.
33. M. Corbin a encore une fois remercié les Parties ayant soumis leurs rapports, puis a réitéré l'importance pour les autres Parties de les soumettre vers la fin de mars 2015, pour ainsi permettre une évaluation plus complète de l'état d'exécution des engagements de la Convention de Cartagena et ses protocoles.
34. Le délégué des États-Unis a remercié le président et le personnel du PEC pour leur travail et a mentionné qu'il avait trouvé l'exercice de rédaction des rapports très utile pour son pays. Il a également souligné la nécessité des autres pays de remplir le modèle et a encouragé le secrétariat à rendre tous les rapports accessibles en ligne afin qu'ils soient disponibles pour tous.

POINT N°5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PNUE SUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES (2013-2014) ET DU BUDGET

35. Le président a invité le secrétariat à présenter le rapport du directeur exécutif de la Convention de Cartagena sur l'exécution du Plan de travail 2013-2014 du Programme pour l'environnement des Caraïbes, comme figurant dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.35/INF.4, ainsi que l'exécution des décisions de la quatorzième Réunion intergouvernementale et onzième Réunion des Parties contractantes (Punta Cana, République Dominicaine, du 25 au 27 octobre 2012).
36. Dans sa présentation, M. Andrade Colmenares a fourni un résumé de la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2013-2014, le statut budgétaire, et la gestion des ressources administratives et humaines au secrétariat.
37. Il a réitéré que les projets et les activités du PEC continuaient à soutenir sa mission pour favoriser la coopération régionale pour la protection et le développement de la région des Caraïbes, et son objectif à long terme de parvenir au développement durable des ressources marines et côtières dans la région des Caraïbes, et ce, par une gestion efficace et intégrée qui tienne compte de la croissance économique et de moyens de subsistance durables.
38. Le secrétariat a pris des mesures appropriées en réponse aux décisions de la quatorzième Réunion intergouvernementale et d'autres réunions intergouvernementales ou techniques du PEC et celles-ci ont été mises en œuvre dans le Programme de travail 2013-2014 (Annexe I, UNEP(DEPI)/CAR IG.35/INF.4).
39. Le personnel auprès de L'UCR/CAR du PNUE inclut actuellement un total de 14 personnes (le coordonnateur, deux officiers professionnels, et neuf personnes au service général/personnel local financés par le Fonds d'Affectation spécial des Caraïbes ; un officier de gestion de fonds et un assistant financier (financés par les coûts d'appui au programme). Il y a un poste de projet au niveau des services généraux et un consultant à long terme à l'équivalent professionnel, financé grâce à des fonds externes dans le cadre du projet du FEM sur le Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (GEF/CRew).
40. Le secrétariat a activement poursuivi la collecte de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF), y compris la collecte de contributions non acquittées. Le secrétariat a collecté un total de 2,986,350 \$ US en 2012-2013 et 944,469 \$ US (au 30 octobre) en 2014. Même si on reconnaît une certaine amélioration dans les paiements ou engagements des contributions non acquittées, le secrétariat a continué à mettre en application les stratégies novatrices efficaces, telles que des contributions par le biais de réunions et ateliers, ainsi que le soutien de nouvelles activités de projets sans financement. Les gouvernements doivent continuer à effectuer les paiements opportuns de leurs contributions.
41. D'autres gouvernements membres du PEC, particulièrement ceux avec des engagements non acquittés, sont encouragés à effectuer des paiements réguliers et opportuns au Fonds d'affectation spéciale. Dans des situations délicates, les gouvernements membres sont également appelés à considérer l'accueil des réunions et des ateliers du PEC à venir, afin de compenser les arriérés financiers. Ceci permettra la continuité du programme et une réponse plus efficace, aux besoins des gouvernements membres par le secrétariat.
42. M. Andrade Colmenares s'est montré reconnaissant pour la coopération démontrée par beaucoup d'autres gouvernements, lesquels ont prodigué leur soutien et des contributions non acquittées afin de faciliter l'exécution du programme de travail 2013-2014. Il a souligné l'appui continu fourni par les gouvernements de Cuba, la France, Trinité-et-Tobago et Curaçao, en accueillant les centres d'activité régionaux du PEC (CAR). Par ailleurs, le secrétariat a remercié les gouvernements de la France et des États-Unis d'Amérique pour le détachement d'experts au centre régional pour les déversements d'hydrocarbures (RAC-REMPEITC) à Curaçao et espère pouvoir compter sur leur appui soutenu.
43. La contribution significative de 50,000 \$ US de la part du gouvernement de la Colombie pour l'accueil des quatre réunions intergouvernementales du secrétariat a été soulignée, de même que l'accueil du deuxième LBS STAC par le gouvernement du Nicaragua, en juin 2014.

44. M. Andrade Colmenares a présenté un résumé de l'état des ratifications à la Convention de Cartagena et ses protocoles et a démontré comment, au cours des années, depuis que la Convention a été signée pour la première fois, les gouvernements ont toujours démontré leur engagement politique à travers la ratification et des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.
45. Le secrétariat a fourni une vue d'ensemble de certains points culminants de l'exécution du Plan de travail 2013-2014, dont le développement et l'exécution réussie des projets du FEM, et des partenariats faisant participer les gouvernements, la société civile, le secteur privé et la communauté de donateurs, en particulier les banques de développement. Ceux-ci ont augmenté le profil de travail du secrétariat aux niveaux régional et mondial.
46. M. Andrade Colmenares a souligné qu'en dépit de ces succès, le secrétariat continue de rencontrer des défis financiers, puis ce dernier a réitéré l'importance de la contribution opportune d'engagements des gouvernements, afin de permettre au secrétariat de répondre aux nombreux besoins de ceux-ci. Il a alors présenté un bref résumé des principales activités prises en charge par les sous-programmes AMEP et SPAW, ainsi que de la collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI) par le biais du RAC/REMPTEIC pour l'appui à la protection et au développement de la mer des Caraïbes.
47. Pour finir, le secrétariat a suggéré que le Programme des mers régionales continue de servir de plateforme pour le PNUE dans la mise en œuvre régionale des objectifs globaux et pour assurer la priorité la gouvernance des océans. Il a mentionné que le secrétariat devrait soutenir des évaluations globales, tel que l'Évaluation d'océan du monde et la Banque mondiale - Partenariat mondial sur l'océan, en plus d'être un nœud régional pour de nouvelles plateformes de données et d'information telles que UNEP Live. Il a conclu en confirmant que les futurs projets et activités du secrétariat continueront à accroître les partenariats et la participation du secteur privé dans leur conception et mise en œuvre.
48. Le coordonnateur a invité les officiers de programme du secrétariat et l'équipe d'aide à rendre compte du progrès de leurs programmes respectifs : AMEP, SPAW et CETA.
49. M. Corbin a commencé son bilan en décrivant la mission et les objectifs spécifiques du sous-programme AMEP, tels que la prévention et la réduction de la pollution, ainsi que la gestion des données et de l'information. Il a souligné les impacts du sous-programme AMEP dans le passé dans des projets comme GEF IWCAM et GEF REPCar, et par le renforcement de capacités et les activités de formation coordonnées par RAC/REMPTEIC. Il a reconnu la contribution significative continue aux accomplissements du programme, issus de la mise en œuvre de projets financés par le FEM, tel que GEF CReW et grâce au travail des centres d'activités régionaux LBS.
50. M. Corbin a décrit ce qu'il considère comme les principaux accomplissements du sous-programme AMEP pendant l'exercice biennal, dont la ratification du Protocole LBS par le gouvernement de la République Dominicaine et des efforts continus par plusieurs autres pays vers la ratification formelle. D'autres accomplissements incluent : (1) la préparation de la proposition de projet pour le projet de GEF IWeco ; (2) la mise en œuvre continue du projet GEF CReW menant à une visibilité et une attention accrues sur la gestion des eaux usées dans la région ; (3) l'augmentation du nombre de publications et de fiches documentaires internes et externes sur la pollution ; (4) la préparation d'une ébauche mise à jour du Plan d'action régional pour les déchets marins avec l'appui du Réseau des jeunes pour l'environnement des Caraïbes (CYEN) ; (5) l'établissement de la Plateforme des éléments nutritifs dans les Caraïbes ; et (6) le progrès dans l'élaboration du Rapport sur l'état de la zone d'application de la convention (SOCAR).
51. Une mention spécifique a alors été décernée aux efforts en matière de collecte de fonds : en dépit des défis continus dans la collecte de fonds pour de nouvelles activités, le secrétariat a pu mobiliser un total de 379,500 \$ US pour ces activités. En outre, M. Corbin a souligné qu'un co-financement additionnel avait été mobilisé à travers des partenariats avec les agences externes pour que des projets tels que FEM CReW puissent mener à des activités de renforcement de capacités communes. Ces fonds, estimés à 350,000 \$ US, sont directement versés à ces activités et ne sont donc pas reflétés dans le budget du PNUE.

52. M. Corbin a alors rendu compte de certaines des principales activités menées dans le cadre de la coordination globale du programme. Celles-ci incluent : (1) la gestion et coordination de toutes les activités de projet comprenant la gestion des conseillers et des contrats ; (2) l'apport de soutien technique et consultatif aux Parties contractantes ; (3) la coordination de toutes les activités relatives au sous-programme CETA, y compris la gestion du site Web et des comptes de médias sociaux. La responsabilité continue de CETA est due à l'absence d'un officier dédié au programme ; (4) la promotion et sensibilisation, dont le développement de calendriers ; vidéos ; fiches documentaires ; bulletins ; publications ; études de cas ; notes d'expériences et participation lors des réunions régionales et internationales ; (5) la mobilisation de ressources et développement de nouveaux partenariats et (6) la réponse aux recommandations et aux décisions du 1^{er} STAC LBS et CdP ; et 15^e IG. M. Corbin a conclu cette section en déclarant que cette coordination a inclus toutes les préparations pour le 2^{ème} STAC LBS et comportera également des préparations pour la 2^{ème} CdP LBS.
53. Les principaux résultats des activités de mise en œuvre de projet ont été présentés d'après leurs retombées importantes aux niveaux national et régional. Ceux-ci incluent : (1) une identification globale accrue des questions et des priorités environnementales régionales ; (2) des progrès considérables dans l'élaboration du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention et dans la contribution significative apportée par le Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation présidé par les gouvernements des Etats-Unis et de la Jamaïque ; (3) le développement de la proposition de projet de GEF IWeco, laquelle est maintenant à l'étude par le secrétariat du FEM, y compris la mobilisation de plusieurs partenaires engagés au co-financement du projet ; (4) le renforcement des cadres nationaux et de politiques juridiques, législatifs et réglementaires; et (5) le renforcement et la formation de capacités qui ont fourni l'appui pour la ratification et la mise en œuvre du protocole LBS, augmentant la sensibilisation à la problématique des eaux usées par les médias, en espagnol et en anglais, et la formation en ligne de professionnels en gestion des eaux usées grâce au projet GEF CReW. M. Corbin a également mis en lumière le succès du projet sur le changement climatique financé par l'UE en Jamaïque et la disponibilité de plusieurs résultats susceptibles d'intéresser les Parties contractantes.
54. Les efforts déployés par le secrétariat ont été qualifiés de relatifs au profil des projets et des activités mis en œuvre sous AMEP, soulevés aux événements ministériels de haut niveau, tels que des réunions des ministres de l'eau et de l'eau usée.
55. M. Corbin a alors souligné certaines des activités principales de renforcement de capacités, y comprises ateliers nationaux et régionaux coordonnés par RAC REMPEITC à Curaçao.
56. L'importance des partenariats avec différentes organisations nationales, régionales et mondiales représentant les secteurs publics, privés, universitaires et les O.N.G. a été soulignée comme essentielle pour réussir à développer et mettre en œuvre des activités de programme.
57. M. Corbin a conclu sa présentation en indiquant que 18 décisions avaient été prises par la 2^{ème} CdP LBS, incluant le besoin de poursuivre les travaux sur le développement de SOCAR, soutenir le développement de nouveaux projets du FEM ; appuyer la mise en œuvre du FEM CLME+, en poursuivant une collaboration étroite continue avec le Programme d'action mondial (GPA) et ses partenariats sur les Déchets marins, éléments nutritifs et eaux usées, ainsi qu'en accroissant la sensibilisation régionale de même que le soutien du suivi sur l'acidification des océans dans la région.
58. Le président a invité Alessandra Vanzella-Khoury, du secrétariat, à présenter les résultats de la mise en œuvre du sous-programme SPAW pendant la période 2013-2014, tel que figurant dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36 INF 4.
59. Mme. Vanzella-Khoury a présenté l'état d'avancement des activités du sous-programme SPAW et de leur exécution pendant l'exercice biennal 2013-2014, et a souligné la collaboration étroite et l'important partenariat de soutien du SPAW/RAC en Guadeloupe à la mise en œuvre de toutes les activités, ainsi qu'aux efforts de collecte de fonds. Elle a également fait remarquer que les détails sur le vaste travail réalisé par le SPAW RAC pendant l'exercice biennal avaient été récapitulés dans UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.4.
60. Les activités de SPAW se sont concentrées principalement sur les cinq larges domaines du sous-programme : i) coordination, II) renforcement des zones protégées (avec l'accent sur PAM par le programme de CaMPAM de SPAW) ; III) développement des lignes directrices et des critères selon les dispositions spécifiques et conditions du Protocole (c.-à-d. sur la liste des zones et des espèces protégées et sur des exemptions en vertu

de l'article 11.2) ; iv) conservation des espèces menacées et espèces en voie de disparition ; et v) conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins.

61. La collaboration a été augmentée avec des MEA globales appropriées, avec la Convention interaméricaine sur les tortues de mer et avec les organismes de la pêche, à savoir FAO/WECAF et CRFM. Dans le cadre du développement de nouvelles synergies, un nouveau mémorandum de coopération a été établi avec MarFund pour la collaboration au sein du récif méso-américain.
62. Les activités pour le renforcement des zones protégées, incluent l'assistance technique grâce à des subventions (environ 300,000 \$ US) pour 15 AMP, ainsi que la formation et le renforcement de capacités en matière de gestion des aires marines protégées, le tout exécuté par CaMPAM comme en témoigne la mise à jour détaillée fournie par le secrétariat dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.5.
63. Dans sa présentation, elle a souligné l'aide financière significative fournie depuis 2011 (1,2 million \$ US) par le gouvernement de l'Italie, à travers le projet « Appui régional à l'initiative Défi des Caraïbes : Gestion de réseau, consolidation et coordination régionale de gestion d'AMP », à l'appui de l'initiative Défi des Caraïbes qui a rendu possible l'accomplissement de plusieurs résultats sur le terrain. Le projet a été fermé pendant l'exercice biennal. Plus de 300 praticiens de l'AMP de 15 pays de la région ont été formés par des cours régionaux et locaux sur différents aspects de gestion des AMP. L'échange d'information sur de meilleures pratiques entre les pêcheurs et les gestionnaires d'AMP, la formation sur les mécanismes durables de financement des aires protégées, la mise à jour de la base de données régionale de l'AMP avec l'applicabilité en ligne, et de maintien des communications parmi les membres de CaMPAM au moyen du forum électronique, ont été parmi les principaux résultats du projet. Des accomplissements importants ont résulté en 50.000 kilomètres² d'aires marines protégées, ainsi que l'examen, l'amélioration ou l'achèvement de 15 plans de gestion de l'AMP.
64. Grâce à CaMPAM et le SPAW-RAC, un nouveau projet a été lancé en 2014, le Réseau des aires marines protégées des Caraïbes orientales résilientes TNC (ECMMAN) avec un financement du gouvernement allemand (1.176.000 Euros) jusqu'en 2016. CaMPAM, par son programme de subventions, a coordonné et soutenu l'assistance et les conseils techniques prodigués pour renforcer la gestion de ces aires marines existantes.
65. Un accomplissement important du sous-programme a été la liste de 18 aires protégées dans le cadre du Protocole SPAW par les Parties (première liste depuis l'entrée en vigueur du Protocole en 2000) et le lancement d'un programme de coopération pour soutenir ces zones (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/3).
66. Le document d'orientation pour évaluer des exemptions en vertu de l'article 11.2 du Protocole a été mis à jour pendant l'exercice biennal, avec la coopération des membres du groupe de travail, puis adopté par CdP8 (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/4). Le groupe de travail sur l'examen des espèces à énumérer sous les annexes de SPAW a donné suite à une liste restreinte d'espèces proposée à STAC6 et plus tard révisée par CdP8 - UNEP(DEPI)/CAR .WG 36-5
67. La mise en œuvre du Plan d'action sur le mammifère marin a progressé de manière significative avec le projet du PNUE/Espagne LifeWeb (395,000 \$ US) (la mise à jour sur le PAMM est incluse dans le document UNEP(DEPI)/CARWG.36/INF.6) qui a augmenté les connaissances sur la distribution, l'abondance et les couloirs des mammifères marins et de leurs menaces ; les capacités en matière de planification spatiale marine et les scénarios développés pour la gestion transfrontalière de ces espèces. La collaboration avec la CBI et la NOAA a également permis de renforcer les capacités pour s'attaquer aux problèmes qu'engendrent l'échouage des mammifères marins, l'impact des collisions avec les navires et les enchevêtrements. L'appui à la conservation des tortues de mer a été perpétré à travers de plans de relèvement nationaux des tortues de mer (STRAP) avec WIDECAS, tout comme des activités de conservation d'oiseaux dans plusieurs Parties de SPAW.
68. D'important progrès ont été accomplis en ce qui a trait à l'invasion des poissons-lions, au moyen d'une large diffusion du Manuel de contrôle du poisson-lion et la finalisation de la stratégie régionale (en anglais et espagnol) avec le Comité régional du poisson-lion (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.8).

69. Dans le cadre du projet pilote mis en œuvre sur la biodiversité des récifs de pêche au sein du projet du FEM « Gestion durable des ressources marines vivantes partagées du grand écosystème marin des Caraïbes (CLME) et des régions limitrophes » (2010-2013), un plan de gestion et de gouvernance plus intégré et intersectoriel des pêches dans les récifs coralliens a été réalisé au moyen d'évaluations, d'analyse légale, d'éducation et de sensibilisation, de consultations des Parties prenantes et d'un examen des politiques (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.7). Le tout s'est concentré sur quatre projets-pilotes : 1) La Réserve de la biosphère Seaflower, Colombie avec CORALINA ; 2) Le Parc national de Montecristi, en République Dominicaine avec le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles; 3) Pedro Bank, en Jamaïque avec la Division de la pêche et Nature Conservancy ; et 4) La Baie de Caracol, en Haïti.
70. Les dépenses totales des projets et des activités de SPAW se sont élevées à 937,377.00 \$ US. En outre, le gouvernement de la France a versé, dans le cadre de SPAW-RAC, un total de 256,178 \$ US en espèces pour les activités de l'exercice biennal et environ 600,000 \$ US en nature pour les frais de fonctionnement du CAR.
71. La déléguée de la France a salué les efforts des Parties contractantes à la ratification de la Convention. Elle a évoqué le projet du plateau de la Guyane française et a dit qu'ils (la France) seraient disposés à faciliter et encourager l'échange de connaissances et les activités conjointes dans le plateau de la Guyane, dans lequel on retrouve des exemples efficaces d'AMP transfrontières.
72. Le délégué des Etats-Unis a réitéré leur appréciation pour le travail du secrétariat. Il a souligné l'importance de partenariats authentiques et durables, en particulier dans l'Année internationale des petits états insulaires en développement. Le travail du PEC pourrait être considéré comme un modèle, en particulier en ce qui concerne le nombre de partenariats. Il a cité en exemple le FEM, l'UNEP GPA, la Banque mondiale, et d'innombrables autres entités dans les secteurs public et privé. Les Etats-Unis espèrent un travail similaire dans les deux prochaines années.
73. Le délégué d'Haïti a remercié le secrétariat et le Gouvernement de la Colombie. Il a rappelé que des liens étroits avaient été tissés entre le secrétariat et Haïti, et que le coordonnateur avait établi un rapport très fort entre eux. Il a cité plusieurs exemples, dont la Réserve de la biosphère de Laselle, le Parc national de Trois Baies et Caracol.
74. Le délégué de la Colombie a félicité le secrétariat pour le travail de ses programmes et l'a invité à continuer son travail acharné, particulièrement en ce qui concerne la coopération horizontale dans différents pays, ainsi que le partage des connaissances, surtout en ce qui a trait à une plus grande coopération régionale dans le contexte du changement climatique.
75. Le délégué de la Guyane a exprimé sa gratitude et a confirmé l'engagement du Gouvernement de la Guyane, ainsi que sa pleine participation au PEC du PNUE, de même que la participation sud-sud avec les Parties.
76. Le délégué du Costa Rica a également exprimé une certaine reconnaissance et a confirmé les efforts déployés pour ratifier le Protocole LBS.
77. Le représentant du FEM a réitéré que le Protocole LBS était un outil extrêmement important, permettant au FEM d'investir dans les pays de la région. En l'absence du cadre fourni par la Convention de Cartagena, ils n'auraient pas eu d'autres choix que de passer par un processus beaucoup plus long. Il a souligné que les leçons apprises dans la région des Caraïbes étaient extrêmement utiles pour d'autres régions, comme par exemple dans les zones de réduction d'éléments nutritifs et de pêche. D'autres régions se tournent vers la région des Caraïbes pour obtenir des leçons. Il a ajouté que le FEM serait également heureux de publier tout rapport et information d'importance sur son site Web.
78. RAC/CIMAB a souhaité se joindre au reste des participants pour exprimer leur satisfaction. Il a évoqué la nécessité de faire meilleur usage d'opportunités, ainsi que de l'intervention du représentant du FEM. En référence au développement du SOCAR et de l'Acidification des océans, il a soumis une recommandation que le secrétariat travaille à la préparation d'une proposition sur l'acidification océanique à soumettre au 6^{ème} cycle du FEM.

79. Le président a invité Mme. Chrishane Williams, assistante de l'équipe d'AMEP/CETA, à présenter l'état de mise en œuvre du Plan de travail pour la Communication, éducation, formation et sensibilisation (CETA) pour la période 2013-2014.
80. Les objectifs globaux et spécifiques du sous-programme CETA ont été présentés par l'assistante de l'équipe d'AMEP/CETA, Mme. Chrishane Williams. Ceux-ci comprennent des activités et des projets réalisés en conformité avec le Plan de travail approuvé pour la période 2013-2014, à travers des activités conjointes avec les sous-programmes SPAW et AMEP et leurs projets respectifs.
81. En l'absence d'un administrateur de programme dédié au sous-programme CETA, Mme. Williams a fait remarquer que les activités du sous-programme avaient été coordonnées par l'administrateur de programme d'AMEP, avec l'appui de l'assistante de l'équipe d'AMEP/CETA, les stagiaires, les conseillers et la spécialiste en communication du FEM CReW. Elle a mentionné qu'un appui additionnel avait été fourni par un volontaire national des Nations Unies qui a exercé ses fonctions à titre d'agent de communication et a offert son soutien aux activités du PEC et à la mise en œuvre de la composante du PEC de GEF IW : Projet LEARN3.
82. Le soutien important aux sous-programmes AMEP et SPAW a été souligné, notamment en ce qui a trait à la préparation et la distribution d'un sondage sur l'état de la zone d'application de la Convention, lequel a ensuite été résumé dans un rapport de l'enquête présenté au deuxième STAC LBS ; la production du Bulletin trimestriel d'AMEP portant sur l'exercice biennal ; la diffusion d'un graphique d'information PSA sur l'importance de la prévention de la pollution et la ratification du Protocole LBS lors du deuxième STAC LBS ; l'assemblage d'une compilation vidéo sur les sources de pollution terrestre, avec une emphase particulière sur les impacts de la sédimentation, des déchets marins, des eaux usées et du ruissellement agrochimique, lancée au GLOC2 ; la coordination et l'exécution d'un concours photo sur la biodiversité des îles pendant l'Année internationale de la diversité biologique 2014, de même que l'envoi de plusieurs communiqués de presse portant sur des questions environnementales.
83. Mme. Williams a noté que, dans un effort pour augmenter la facilité d'utilisation et améliorer l'accès à l'information, le site Web du PEC avait été remodelé pour être facilement accessible sur les téléphones portables et disponible en version multilingue. Celui-ci comprend également des liens rapides vers les informations et bases de données, une nouvelle page d'accueil et de réunion permettant le téléchargement de multiples documents, ainsi qu'un jeu interactif en ligne sur les déchets marins. Elle a encouragé les pays à partager leurs informations afin de mettre à jour et remplir les bases de données appropriées. L'accent a été mis sur les médias sociaux, perçus comme un important outil de sensibilisation aux niveaux régional et international, le PEC ayant vu une augmentation significative du nombre de « j'aime » sur Facebook et de « followers » sur Twitter au cours de l'exercice biennal.
84. On a insisté sur l'importance de la création et l'essai d'un outil de journalisme électronique pour la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et ses protocoles dans les pays membres. L'assistante d'équipe d'AMEP/CETA a également indiqué que CETA avait répondu à plusieurs demandes d'information et assuré la coordination des réponses aux sondages et aux demandes d'information des pays, des partenaires et du siège du PNUE.
85. Dans le domaine de l'éducation et la sensibilisation du public, Mme. Williams a décrit les partenariats avec les agences locales et régionales, les O.N.G. et les ministères des journées mondiales et des années internationales pour l'environnement, et autres efforts de communication.
86. Elle a souligné que le programme de stages avait accueilli environ 13 stagiaires au cours de la période, dont trois avaient soutenu le programme de travail de CETA. Ceci revêt une importance primordiale pour le taux de rendement du secrétariat et la réalisation des Plans de travail 2013-2014, compte tenu des ressources humaines limitées, particulièrement pour soutenir des activités de CETA.
87. Elle a souligné la mise en œuvre du PEC de la composante sur les échanges d'étude régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes sous la troisième phase du FEM : Projet d'IWLEARN. Elle a indiqué que le sous-programme, avec l'appui des Volontaires des Nations Unies (UNV), avait coordonné trois projets d'échanges à travers les eaux internationales marines, des projets d'eau douce, de même que trois ateliers régionaux, dont l'un

avait produit un dossier de politique sur les recommandations pour la durabilité des projets IW et les résultats à travers les structures de gouvernance, les politiques et la législation.

88. Le représentant du Fonds pour l'environnement mondial a noté que plusieurs produits de connaissance avaient été énumérés comme des résultats du programme CETA et a demandé dans quelle mesure ils étaient utilisés. Le secrétariat a expliqué qu'il commençait à établir le suivi de l'utilisation, que plusieurs apports étaient directement fournis aux points de liaison nationaux, mais que ceux-ci pouvaient souvent être inconnus des autres. Il a été expliqué que dans une certaine mesure, la distribution était assujettie à la demande, mais que CETA travaillait à rendre le site Web plus convivial. Il a salué le soutien des Parties à déployer la diffusion de produits de d'information.
89. Le délégué des Etats-Unis a demandé que les Parties puissent être avisées ou alertées de la disponibilité du nouveau matériel de CETA, afin qu'elles puissent ensuite en informer leurs ambassades et consulats. Le secrétariat a convenu que ceci pourrait être fait, en plus de l'envoi d'alertes en cours via le site Web du PEC, les réseaux et les médias sociaux.
90. Le délégué d'Antigua et Barbuda a demandé si des enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAPS) avaient été menées concernant l'utilisation et l'efficacité des médias sociaux. Le secrétariat a expliqué que cela s'inscrivait dans la Stratégie de communication 2015, et qu'ils devraient être en mesure de la présenter à tous les pays.
91. Le délégué de la France a demandé si la Stratégie de communication avait suivi la portée des médias sociaux en différentes langues et en considérant sa distribution géographique. Selon le secrétariat, les analyses ont démontré que la majorité des visites provenait de la région des Caraïbes, particulièrement de Jamaïque, des Etats-Unis, d'Europe de l'ouest et du Kenya. Facebook a servi à publier des articles et des nouvelles du secrétariat, mais également du matériel recoupant les thèmes couverts par les protocoles. Contrairement à Facebook, les publications Twitter ont été rédigées dans les trois des langues de la Convention.
92. Le représentant de l'UICN a souhaité prévenir les Parties de la visibilité accrue du secrétariat au sein de la société civile, grâce aux efforts déployés sur les médias sociaux et a fait remarquer que le matériel partagé était diffusé à travers leurs réseaux respectifs, permettant ainsi d'atteindre un plus grand nombre d'utilisateurs.
93. Le président a invité Mme. Annie Muchai, directrice de gestion de fonds, à présenter le rendement financier du secrétariat. Elle a donné une vue d'ensemble des recettes du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes sur la base des contributions approuvées pour la période 2010-2014. L'analyse a reflété le déploiement de grands efforts en ce qui a trait au paiement des contributions non acquittées en 2012 et 2013, par rapport à la période 2010-2011. En 2014, les collectes se sont stabilisées à 73% en octobre 2014, un montant total cumulatif collecté pour les années précédentes, présentes et futures. Au total, les contributions exceptionnelles se maintiennent actuellement à 2, 116,466 \$ US. Elle a prié les gouvernements de continuer à faire des efforts pour payer leurs contributions non acquittées.
94. Elle a présenté les dépenses des trois dernières années qui se sont maintenues dans une moyenne de 1,4 millions \$ US, comprenant les dépenses d'appui au programme. Le rapport a indiqué que les années de grandes réunions (CdP/IG) reflétaient des dépenses nettement plus élevées. Cependant, en 2012, le gouvernement de la République Dominicaine a compensé les coûts de la CdP/IG, versant un total de 200,000 \$ US en paiement de leurs contributions non acquittées. En comparant les dépenses imputées sur les contributions annuelles approuvées, les années de réunions principales ont connu des dépenses nettement supérieures aux contributions annuelles approuvées, alors qu'inférieures pendant les années sans grandes réunions.
95. Mme. Muchai a rappelé le défi de maintenir un budget équilibré pour les activités du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et que la plupart de ces activités avaient été soutenues par d'autres contributions préaffectées / des contreparties, de même que par un appui en espèces. Les centres d'activités régionaux (CAR) ont également fourni un appui important dans la mise en œuvre des activités. En outre, un certain nombre de frais de fonctionnement ont été compensés en étant répartis et chargés aux projets, entraînant des économies pour le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.

96. Elle a indiqué que la position financière du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) s'élevait à 3,7 millions \$ US (y compris les contributions non acquittées attendues) au début de 2014. Le solde des liquidités projeté à décembre 2014 était estimé à 1,3 millions \$ US. Ceci tient compte des dépenses effectives du CTF à septembre 2014 de 1 million \$ US, et des dépenses projetées de 541,000 \$ US entre octobre et décembre 2014 (y compris les coûts des réunions actuelles de la CdP/IG). Elle a souligné la nécessité de continuer de prévoir une réserve d'au moins 1M \$ US.
97. Mme. Muchai a profité de l'occasion pour informer les participants à la Réunion de l'ONU de l'adoption d'un nouveau système administratif appelé Umoja. Elle a expliqué qu'Umoja était un mot swahili signifiant « l'unité », et pas un acronyme. UMOJA est un système ERP intégré résultant de la résolution A/RES/63/262 de l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 décembre 2008. Elle a expliqué qu'il visait à consolider la gestion de toutes les ressources financières, humaines et physiques sous un seul système intégré assurant la transmission des données en temps réel, la transparence, les données principales et le catalogue partagé, entre autres avantages. Umoja devrait être disponible en juin 2015 pour le Groupe 3 : PNUE, Un-Habitat et UNON, entre autres.
98. En mettant à jour les règles de gestion financière de la Convention de Cartagena, Mme. Muchai y a suggéré trois ajouts. La première proposition a consisté en la nécessité de maintenir une réserve de fonds de roulement au sein du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, conformément à l'instruction administrative de l'ONU de 1982, sur les Fonds général d'affectation spéciale. Elle a expliqué que ceci est recommandé à un taux de 15% du budget annuel moyen et serait estimé à 250,000 \$ US. La deuxième proposition a entraîné l'ajout d'une clause de résiliation, étant donné que les règles de gestion financière n'avaient pas inclus cette norme. Pour la troisième proposition, elle a rappelé qu'à chaque CdP/IG le secrétariat était prié de trouver des mécanismes novateurs facilitant le paiement des contributions non acquittées. Cependant, Mme. Muchai a indiqué qu'en dépit de tous les efforts prodigués, certains gouvernements avaient eu des contributions non acquittées échues depuis plus de 10 ans et a ainsi suggéré d'inclure une clause à cet effet, comme moyen de faciliter le paiement des contributions non acquittées.
99. La présentation de l'organigramme du PEC a mis en lumière que le personnel était demeuré le même depuis l'exercice biennal passé, avec deux postes toujours gelés (P5 directeur adjoint et P2 administrateur de programme CETA) compte tenu de la situation du CTF. Mme. Muchai a expliqué que le secrétariat avait bénéficié de l'appui d'un volontaire de l'ONU (UNV) pour soutenir CETA, ainsi que de l'aide de stagiaires. Elle a souligné, tel que cela avait été demandé à la dernière IG, le directeur exécutif du PNUE avait informé toutes les Parties de l'annonce du poste de coordonnateur D1 qui deviendrait vacant à partir du 1^{er} mars 2014, suite à la retraite du coordonnateur actuel, Nelson Andrade. Mme. Muchai a souligné que la date limite de dépôt des candidatures approchait à grands pas (15 décembre 2014) et a réitéré l'importance d'encourager les candidats qualifiés à appliquer au poste.
100. Le Président a remercié le secrétariat pour ses présentations très détaillées et a donné la parole aux participants pour des commentaires.
101. Le délégué de la Barbade a félicité le secrétariat pour la quantité de travail effectuée avec des ressources aussi limitées. Elle a exprimé certaines inquiétudes quant à la façon dont le secrétariat parviendrait à renforcer les capacités nationales et fournir leur appui aux pays, étant donnée la tendance actuelle des contributions. En réponse, Mme. Muchai a mis en lumière la mobilisation de fonds continue et les mesures entreprises visant à geler certains postes dans un souci de travailler avec les fonds existants. Elle a ajouté que des ressources additionnelles avaient considérablement aidé à compenser les coûts au sein du Fonds d'affectation spécial, en vue de les couvrir plus tard, pendant les années avec moins de projets couverts par d'autres ressources que le Fonds d'affectation spécial. Elle a également souligné qu'une attention particulière serait accordée pour assurer l'allocation au personnel et les coûts d'exploitation afin de pouvoir maintenir suffisamment de soutien aux pays. Mme. Muchai a réitéré les efforts exceptionnels déployés par le coordonnateur au cours des dernières années, afin d'encourager le paiement des contributions au Fonds d'affectation spéciale.
102. Le délégué des Etats-Unis a fait référence aux ajouts apportés aux règles de gestion financière, demandant si ceux-ci seraient communiqués par écrit. Il a demandé des précisions sur les mesures à prendre pour faciliter le paiement des contributions non acquittées, se demandant comment un pays regagnerait son éligibilité à

bénéficier d'un soutien financier pour participer aux réunions et si on s'attendait à ce qu'ils versent entièrement leurs contributions. Il a également demandé des précisions quant au point de ne pas participer à des projets « applicables », en exprimant que les projets avaient été financés par différentes ressources, y compris le FEM. Mme. Muchai a confirmé que les ajouts aux règles de gestion financière seraient diffusés, puis discutés de manière plus détaillée dès le lendemain. Elle a fait référence à la clause effective « proposant un échéancier de versements... », stipulant que l'aide financière pour participer dépendrait du respect de la mise en œuvre de celle-ci. En référence aux projets, elle a précisé que la mention « s'il y a lieu » s'expliquait précisément par le fait que cette déclaration ne pourrait s'appliquer à tous les projets tels que le FEM, mais plutôt aux contributions dites de contreparties ou préaffectées, mobilisées par le secrétariat grâce à l'appui du Fonds d'affectation spécial. Elle a réitéré que le CTF incluait les contributions des Parties contractantes et non contractantes et qu'alors que certains pays contribuaient et payaient même à l'avance, d'autres ne fournissaient pas les efforts nécessaires pour même payer pendant plus d'une décennie, et qu'un mécanisme écrit était nécessaire pour ne pas miner le Fonds d'affectation spécial.

POINT N°6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2015-2016

103. Le secrétariat a été invité par le président à présenter un résumé de son projet de Plan de travail pour 2015-2016 contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.36/3 intitulé « Projet de Plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016 ».
104. La Réunion a également été invitée à passer en revue et approuver les points suivants, y compris des recommandations et des décisions pour les actions à venir:
 - i. Septième Réunion ordinaire du Comité directeur du Centre d'activité régional / Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence de pollution marine RAC/REMPEITC-Caribe (Willemstad, Curaçao, du 20 au 21 mai 2014) (UNEP(DEPI)/CAR IG.36/4) ;
 - ii. Deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, Managua, Nicaragua, 10 au 13 juin 2014) (UNEP(DEPI)/CAR WG.35/4) Rev 1;
 - iii. Sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Cartagena de Indias, Colombie, 8 décembre 2014) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/7) ;
 - iv. Huitième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Cartagena de Indias, Colombie, 9 décembre 2014) (UNEP(DEPI)/CAR IG.34/3) ; et
 - v. Deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes (Cartagena de Indias, Colombie, 10 décembre 2014) (UNEP(DEPI)/CAR IG.35/3)
105. Le secrétariat a été alors invité par le Président à présenter le Projet du Plan de travail et le Budget AMEP pour l'exercice biennal 2015-2016 à l'appui des protocoles relatifs à la pollution provenant de sources et d'activités terrestres (protocole LBS) et le Protocole sur le déversement d'hydrocarbures.
106. L'administrateur de programme d'AMEP a présenté les projets et les activités proposés dans le Projet du Plan de travail 2015-2016. Il a déclaré que le Plan de travail et le Budget avaient couvert l'élaboration d'activités dans le cadre du sous-programme d'Évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) du PEC avec l'appui de deux CAR LBS (Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas-CIMAB, Cuba et l'institut des Affaires marines-IMA, Trinité-et-Tobago).

107. M. Corbin a souligné les priorités du programme pour l'exercice biennal, y compris : mettre sur pied et développer un FEM CREW phase 2 ; lancer et poursuivre la mise en œuvre du projet de GEF IWeco ; soutenir l'exécution des activités appropriées pour le projet de GEF CLME+ ; poursuivre les efforts pour trouver du financement pour un projet de suivi de REPCar, notamment restructurer la proposition de projet existante pour une nouvelle soumission ; procéder au développement du rapport de l'Etat de la zone d'application de la Convention ; promouvoir davantage la ratification du Protocole LBS et soutenir la mise en œuvre régionale du PAM et, en particulier, les partenariats sur les déchets marins, les éléments nutritifs et les eaux usées, par le biais d'éventuels projets-pilotes nationaux.
108. Avant de décrire les projets et activités spécifiques, M. Corbin a initié son propos en indiquant la nature de l'appui administratif et technique qui serait exigé du secrétariat pour assurer la mise en œuvre efficace du programme de travail. Cette participation comprendrait également l'appui fourni par les finances et l'administration et le sous programme CETA dans les domaines tels que le voyage, l'approvisionnement, la gestion de ressources humaines, la communication, la sensibilisation et l'appui à l'informatique.
109. Une description de nouveaux projets et activités en cours et proposés a alors été alors fournie dans les huit domaines thématiques suivants : projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial, suivi et évaluation, gestion des eaux usées, gestion des bassins versants, gestion des déchets, programmes d'action nationaux, changement climatique et réduction des risques de catastrophe. Il a réitéré que dans le cas où nul nouveau projet et activité spécifique ne soit proposés dans le plan de travail, ni dans les domaines de gestion des bassins versants et des eaux usées, **un appui dans ces domaines** serait fourni à travers les projets financés par le FEM.
110. M. Corbin a souligné que sur la base des recommandations reçues au deuxième STAC LBS, lesquelles ont été approuvés par la CdP 2LBS, d'autres activités proposées avaient été présentées afin de soutenir la gestion d'éléments nutritifs et le contrôle des sources diffuses de pollution marine. Il a également mentionné que des efforts seraient déployés pour poursuivre les travaux sur l'acidification océanique, comme en témoignent les décisions de la CdP 2LBS.
111. Enfin, M. Corbin a passé en revue l'ensemble des activités principales à entreprendre par le RAC REMPEITC afin d'appuyer la Convention de Cartagena, mais aussi, notamment, le Protocole sur les déversements d'hydrocarbures. Ceux-ci incluent : (1) le développement d'un plan stratégique à long terme pour le centre ; (2) un nouveau plan de communication, comprenant le site Web amélioré, l'utilisation des médias sociaux, le développement des vidéos promotionnelles ; (3) l'organisation de cours de formation, en collaboration avec des établissements et l'industrie ; (4) le développement, la mise à jour et l'examen des plans d'urgence nationaux et régionaux ; (5) le jumelage de la gestion des eaux de ballast et le renforcement des capacités nationales ; (6) le développement de partenariats pour l'utilisation et la gestion durable des ressources côtières et marines et (7) la promotion de la coopération multi-pays et multi-agence, incluant l'utilisation de l'outil GIS de RAC/REMPEITC.
112. En conclusion, M. Corbin a fourni un résumé du budget d'ensemble à prévoir, soulignant le montant des fonds qui serait demandé au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, le niveau de financement déjà mobilisé et le financement supplémentaire nécessaire. Il a souligné qu'alors que la plupart des fonds répertoriés comme non capitalisés étaient liés aux projets de grande envergure en cours de développement, lesquels seront soumis au FEM pour examen, des fonds additionnels étaient toujours nécessaires pour d'autres projets et activités proposées l'appui des pays et des partenaires afin de mobiliser le financement requis.
113. Le délégué des Etats-Unis a remercié le secrétariat d'écouter la Conférence des Parties et d'incorporer des recommandations dans le Plan de travail en ce qui concerne l'acidification océanique.
114. Le délégué du Mexique a informé les participants de leur plan d'urgence national pour les hydrocarbures et a recommandé la conduite d'une manœuvre d'urgence. Ils fourniront à RAC REMPTIEC l'information relative au trafic maritime, afin de permettre un meilleur suivi du programme.
115. Le délégué de la France a expliqué qu'à la suite d'une réunion en octobre 2013 à Cayenne, en Guyane française, au sujet de la gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques, un réseau appelé WAVINGS, incluant les pays du bouclier de la Guyane, avait été mis en place. Celui-ci pourrait contribuer au Protocole LBS,

notamment par le biais de retours d'expérience sur le traitement des eaux usées et le contrôle de la qualité de l'eau.

116. La déléguée de la Colombie a confirmé la volonté de son pays de se pencher sur les problèmes internes continus liés au Protocole. Bien qu'ils n'aient pas encore ratifié le Protocole LBS, ils ont déjà entrepris la mise en place d'actions en accord avec les dispositions de ce dernier. Par exemple, une mise à jour législative, des actions stratégiques pour la gestion des déchets, les pratiques agricoles, le renforcement de capacités pour des agences responsables du contrôle des sources terrestres de pollution, continuer à œuvrer vers la ratification du protocole LBS. Elle a ajouté que la Colombie a également rendu compte des actions en cours de développement, conformément aux objectifs du Protocole, notamment l'adoption de nouveaux instruments réglementaires et la promotion de bonnes pratiques agricoles dans la gestion des déchets solides le long du fleuve de Magdalena.
117. Le délégué de la Jamaïque a déclaré que bien que son pays n'ait pas encore ratifié le Protocole LBS, des progrès avaient été réalisés et que la décision relevait maintenant d'un jugement politique. Cependant, la Jamaïque a des règlements pour se conformer à l'intention du Protocole et continue également à faire des efforts pour surveiller la qualité de l'air et de l'eau. En outre, elle a participé à un projet pilote pour l'élaboration d'une base de données de renseignements environnementaux, laquelle pourrait prendre du temps en raison de la nécessité d'une collaboration entre les différents ministères. Le délégué a fait bon accueil à l'opportunité de faire partie du Groupe de travail concernant le développement de SOCAR et était heureux de constater l'accent mis sur la question de la réutilisation des eaux usées et ont noté le changement de terminologie. Il a également exprimé ses inquiétudes quant à l'étendue des déchets marins et a émis ses félicitations quant aux plans du projet de plan de travail.
118. Le délégué du Honduras a proposé que l'information du Protocole LBS soit rendue disponible en espagnol afin de faciliter sa diffusion dans les pays hispanophones.
119. Après la présentation du plan de travail et du budget par M. Corbin, il a ensuite présenté un aperçu des décisions prises par la deuxième CdP LBS. Ces décisions ont ensuite été approuvées par les délégués.
120. M. Vassilis Tsigourakos, consultant pour l'OMI, a présenté les recommandations de la septième Réunion ordinaire du Comité directeur du Centre d'activité régional / Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence de pollution marine, RAC/REMPEITC Caribe qui a eu lieu à Willemstad, Curaçao, les 20 et 21 mai 2014, et inclus dans le document intitulé UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.6. Il a présenté un survol des idées principales qui guideront le groupe de travail établi par la 7 OSC de RAC/REMPEITC-Caribe, dans le processus d'élaboration d'un plan stratégique à long terme, ainsi que du travail effectué jusqu'ici, et a invité les Parties contractantes à se joindre au groupe de travail dans cet effort.
121. Le délégué de la France a souhaité souligner la contribution de l'ensemble du travail du RAC REMPEITC et a noté l'importance de mettre à jour les points convenus, y compris l'OMI, le PNUE et les États coopérants, de même que la nécessité de maintenir des exercices réguliers contre la pollution dans la région.
122. Le délégué des Etats-Unis a fortement soutenu la finalisation des accords et s'est réjoui de la mise à jour du **Plan régional des Caraïbes, de réponse aux déversement d'hydrocarbures de l'île OPRC**, déclarant qu'il s'agissait d'une occasion importante d'examiner les contributions des autres travaux multilatéraux en cours dans le nord des Caraïbes, notamment le développement, la prévention, la préparation et l'intervention des hydrocarbures en mer.
123. Le représentant de l'OPS a noté qu'il travaillait avec CDEMA sur certaines formes d'intervention en cas de rejet d'hydrocarbures, mais qu'il serait également intéressé à travailler avec le CAR dans la couverture de certaines interventions d'urgence.
124. Le représentant du FEM a déclaré qu'il n'était pas au fait que les déversements d'hydrocarbures étaient actuellement financés par le FEM.

125. Le délégué de la France a déclaré que des travaux d'exploration pétrolière se déroulaient dans la région maritime de la Guyane française et que de nouvelles campagnes et explorations sismiques auraient lieu. Des études avaient déjà été lancées afin de définir le dispositif à mettre en place dans le cas de la contamination des palétuviers par le pétrole et des inondations de boue et les résultats pourront être partagés avec les Parties contractantes dans un an.
126. Le délégué des Etats-Unis a précisé que 20 des 25 États de la Convention de Cartagena étaient également des Parties à la Convention de Londres, et que le taux de déclaration de la région était bas. Il a encouragé les Parties à rendre compte de leurs activités de décharge et a remercié le secrétariat pour ses contributions à la récente réunion.
127. Les recommandations présentées par M. Tsigourakos ont été formellement adoptées par les délégués.
128. Le responsable du programme SPAW a présenté l'ébauche du « Plan de travail et budget du sous programme SPAW pour l'exercice biennal 2015-2016 » également contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.36/6, tel qu'il avait été présenté à la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) de SPAW et approuvé par la huitième Conférence des Parties contractantes (CdP 8) au Protocole SPAW. Le plan de travail avait été approuvé par SPAW COP8 avec des ajustements mineurs et l'approbation finale de son budget était nécessaire par la 16ème IG.
129. Elle a soulevé que les principaux éléments de programme demeureraient les mêmes que pour l'exercice biennal précédent, mais que la hiérarchisation des activités concrètes se ferait en fonction des besoins émergents et des ressources financières disponibles. Ainsi, la responsable de programme a indiqué qu'environ 80% du budget indicatif avait été augmenté jusqu'à présent, mais a souligné que ces fonds avaient été en grande partie assignés aux deux (2) projets principaux traitant de l'intégration de la gestion écosystémique et du renforcement des zones marines gérées, tel que mentionnés ci-dessous. Comme l'ont recommandé le STAC6 et le CdP8, l'allocation des fonds du CTF au budget pour 2015-2016 sera maintenue au même niveau que pour 2013-2014, tout en reconnaissant que des sources de financement additionnelles pourraient être identifiées. Dans ce contexte, une stratégie de mobilisation de fonds sera également développée pendant l'exercice biennal, tel que recommandé par la CdP8.
130. En ce qui concerne sa coordination, il continuera d'être dirigé par un responsable de programme et un assistant du bureau de l'UCR-CAR à Kingston. Un soutien supplémentaire sera également fourni par le SPAW-RAC en Guadeloupe (cinq (5) membres du personnel à temps plein entièrement financés par le gouvernement de la France et deux (2) administrateurs de projet). La coordination portera principalement sur le développement de synergies avec les MEA appropriés, des initiatives (par exemple, la CBD, la CMS, la Convention Ramsar et l'ICRI) et accords, des organismes et des programmes régionaux (IAC, FAO-WECAFC, CRFM, OECS, CCCCC, WIDECAS, etc.). Le secrétariat poursuivra son dialogue avec la CBI dans le but de conclure un mémorandum de coopération.
131. En ce qui concerne le renforcement des zones protégées, l'emphase sur les AMP se poursuivra grâce au CaMPAM, avec l'aide d'un coordonnateur et du SPAW-RAC. Elle a ensuite expliqué que des activités de renforcement de capacités, tel que le programme de formation de formateurs (ToT), continueront d'être mises à jour pour satisfaire les besoins prioritaires. Le programme de microfinancements continuera également de fournir une assistance technique directe aux besoins des AMP, par le projet de TNC du Réseau des zones marines gérées des Caraïbes orientales (ECMMAN) lancé en 2014 et financé par le gouvernement de l'Allemagne, de même que le projet nouvellement approuvé pour l'intégration systématique d'EBM dans les îles et leurs AMP, financé (1.35 million d'euros) par le gouvernement de l'Italie. Grâce aux projets mentionnés ci-dessus, on prévoit également à mettre à jour la base de données régionale des AMP et augmenter ses applications par les pays.
132. Elle a soulevé que conformément aux décisions de la CdP8, le secrétariat continuera d'apporter son soutien aux Parties par la nomination des zones protégées sous le Protocole SPAW et de soutenir et renforcer le programme de coopération pour ces zones. À ce jour, on dénombre un total de 31 zones protégées, après que la CdP8 en ait approuvé 13 de plus dans la liste. Avec l'approbation de la CdP8 du document d'orientation sur des exemptions à l'article 11 (2) du Protocole, le secrétariat et le Groupe de travail travailleront sur les formats des

- exceptions pendant l'exercice biennal. Le Groupe de travail sur des espèces continuera d'élaborer des lignes directrices pour la nomination des espèces, selon des instructions spécifiques fournies par la CdP8 pour son travail au cours de l'exercice biennal. Des Parties ont été invitées à participer activement aux groupes de travail établis sous le Protocole. Les Parties ont été invitées à employer ces lignes directrices pour le prochain STAC.
133. Les activités de conservation des mammifères marins continueront à être basées sur les priorités du Plan d'action régional du mammifère marin (l'état de la mise en œuvre du PAMM est inclus dans le document UNEP(DEPI)/CARWG.36/INF.6). Les activités proposées incluront : (i) l'atténuation des effets des collisions et d'enchevêtrement de bateaux; II) le développement des capacités d'intervention en cas d'échouages, et III) le suivi de scénarios de gestion transfrontaliers pour les mammifères marins, développés lors du dernier exercice biennal. En ce qui concerne des tortues de mer, la collaboration se poursuivra avec le WIDECAS pour développer et/ ou mener à terme, de même que mettre en œuvre des plans de relanc nationaux (STRAP) (à savoir les Bahamas, la Guyane et la Grenade). Grâce à une collaboration avec plusieurs partenaires, dans le cadre du Comité régional poisson-lion, le contrôle de l'invasion du poisson-lion sera poursuivi par le biais de la mise en œuvre de la stratégie régionale sur le poisson-lion.
 134. Elle a présenté les activités proposées sur les récifs coralliens, lesquelles mettront l'accent sur la réactivation du réseau de surveillance régionale et le renforcement des liens avec le suivi et la restauration des récifs coralliens, dans le but d'engendrer une meilleure coordination et collaboration. Des mesures seront prises afin de renouveler le dialogue avec le secteur privé du tourisme dans la région, en vue de l'élaboration d'un projet pilote visant à collaborer plus étroitement avec les grandes entreprises de tourisme sur l'utilisation et la conservation durable des ressources marines. Un élément majeur de l'exercice biennal comprendra la coordination et le développement d'activités, en réponse au Programme d'action stratégique (SAP) dans le cadre du projet GEF CLME+. Ces activités seront axées sur le renforcement de la coordination entre les sous-programmes AMEP et SPAW et la collaboration avec et entre d'autres projets et initiatives d'intérêt pour SAP, en vue de favoriser des approches intégrées et une meilleure gouvernance. Un plan d'action et une stratégie pour l'évaluation, la protection et la restauration d'habitats marins clés, constitueront l'une des activités principales de SPAW sous le CLME+. Au cours de l'exercice biennal, le secrétariat se penchera sur le développement d'un projet visant à soutenir la conservation des mangroves, grâce à une meilleure connaissance de leur statut et l'appui des activités de suivi dans les pays.
 135. Le délégué des États-Unis a poursuivi en déclarant qu' ayant tout juste approuvé les décisions récentes des Parties contractantes du Protocole SPAW, celui-ci prendrait brièvement la parole pour informer l'IG et les Parties contractantes à la Convention que son pays avait été obligé de voter contre la décision 5 lors de la récente réunion de la CdP de SPAW relative à l'inscription de nouvelles espèces dans les Annexes II et III du Protocole. Celui-ci a ajouté ne pas considérer l'approbation de cette réunion comme une réaffirmation de ces décisions, l'article 14 de la Convention indiquant que les décisions concernant tout protocole seront prises uniquement par les Parties au protocole.
 136. La décision prise par la CdP a mené à l'ajout de 10 espèces aux Annexes II et III du Protocole SPAW, sans avoir procédé à la nomination de Partie, en l'absence de pièces justificatives répondant aux critères énoncés à l'Article 19 du Protocole et sans recevoir une évaluation du STAC SPAW sur les propositions. Pour cette raison, et bien que les États-Unis aient déjà renforcé les mesures de protections pour la plupart, sinon la totalité des espèces en question, ceux-ci croient que la décision d'inscrire ces espèces était contraire aux procédures énoncées dans le Protocole à l'Article 11 (4). Par conséquent, ceux-ci n'ont pas pu se joindre au consensus.
 137. En dépit de cette objection, les États-Unis ont dit être heureux que toutes les Parties de SPAW aient également convenu de travailler ensemble à l'élaboration de lignes directrices concernant un procédé pour les futures nominations des espèces aux annexes, et se sont dit impatients de collaborer avec leurs collègues de SPAW et le secrétariat dans cette démarche.
 138. À une exception près, les États-Unis ont dit être très heureux d'appuyer les décisions de la CdP de SPAW et ont remercié les Parties de SPAW pour les réunions constructives de cette semaine, ainsi que le secrétariat pour leurs efforts continus dans la protection de l'environnement marin des Caraïbes et les ont félicité de nouveau sur l'excellent plan de travail qu'ils ont développé. Ceux-ci ont surtout noté et soutenu la recommandation IV de la CdP de SPAW, laquelle demande une certaine période de temps entre le prochain SPAW STAC et la CdP, comme c'est déjà le cas pour le Protocole LBS. Les États-Unis ont stipulé que cette période était extrêmement utile pour parvenir à un consensus sur des questions importantes, et qu'il y avait

donc du travail pour trouver les dépenses additionnelles nécessaires impliquées.

139. La déléguée de la France a fait référence à la décision concernant l'inscription d'espèces additionnelles par la procédure de vote, déclarant que cela était regrettable, puisque les décisions devraient être prises par consensus. Elle a remercié la Colombie pour leurs efforts visant l'atteinte d'un consensus et a demandé des conditions optimales dans des cas comme celui-ci, notamment des explications sur les règles de procédure et d'interprétation jusqu'à la fin des négociations. La déléguée de la France a également remercié le secrétariat d'avoir inclus la question des algues de sargasse dans la recommandation.
140. La déléguée de la Colombie a convenu qu'un consensus était préférable. Elle a ensuite soulevé qu'ils avaient eu des discussions avec le groupe de Buenos Aires de la Commission internationale de la pêche à la baleine, en collaboration avec la Convention de Minamata. Ils voudraient présenter cette proposition au FEM et conduiraient un atelier préparatoire en mars 2015. Ils ont profité de l'occasion pour inviter les pays des Caraïbes intéressés.
141. Le délégué de la Jamaïque a déclaré qu'ils étaient conscients des problèmes de mercure dans le cadre de la Convention de Minamata et avaient déjà montré un intérêt pour la ratification de la Convention en faisant quelques travaux et évaluations préliminaires afin de déterminer les problèmes de mercure à affronter.
142. Les Etats-Unis ont donné une brève présentation au sujet des efforts réalisés pour comprendre et surveiller l'acidification croissante des océans, en atténuer les effets et s'adapter à ses impacts. La présentation comprenait un aperçu du phénomène de l'acidification océanique et de ses impacts désastreux potentiels sur l'environnement marin. La priorité actuelle au sein des efforts internationaux de lutte contre l'acidification des océans porte sur la compréhension de l'acidification des océans et l'augmentation des efforts mondiaux de suivi. La présentation a souligné les moyens déployés par la communauté internationale pour progresser vers des buts communs sur l'acidification océanique, y compris le Réseau mondial d'observation de l'acidification globale des océans (GOA-ON) et le Centre international de coordination d'acidification océanique(OA-ICC), hébergé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (l'AIEA). Enfin, les Etats-Unis ont rendu compte d'un atelier sur l'acidification des océans pour les PEID qui a été organisé pendant la troisième conférence internationale récente des PEID. Les Etats-Unis ont encouragé les Parties à considérer l'inclusion d'une recommandation dans le plan de travail 2015-2016, encourageant le développement d'activités liées à l'acidification des océans, en les intégrant dans des activités déjà prévues.
143. Le délégué de la France a remercié les Etats-Unis d'avoir proposé de prendre en considération les recommandations de l'atelier du Samoa et a invité les Parties à prendre en compte les résultats des travaux effectués par le centre océanographique de Monaco sur l'impact socioéconomique de l'acidification des océans. La France a également mentionné la nécessité d'une coordination entre les différentes conventions régionales des mers sur la question de la surveillance de l'acidification.
144. Le délégué de la Colombie a remercié les délégués pour toutes les initiatives déployées, particulièrement en ce qui a trait à l'acidification des océans dont les effets nuisent à la formation de coquillages. Elle a également remercié le secrétaire d'État pour son invitation. Elle a déclaré que la Colombie avait participé à « Our Ocean Conférence ». En ce qui concerne le fleuve Magdalena, ils avaient rassemblé l'information pour mieux comprendre l'impact de l'acidification des océans et souhaiteraient voir quelques progrès à l'actuelle CdP sur le changement climatique. Ils ont exhorté les pays présents à travailler vers l'adoption des décisions synchronisées entre la CdP sur le changement climatique et les réunions de la Convention de Cartagena.
145. La déléguée de la République Dominicaine a félicité les Etats-Unis pour leur initiative et a déclaré que son pays voudrait s'y joindre. Elle a ajouté qu'étant donné le faible degré de prise de conscience des enjeux liés à l'acidification des océans, le PEC ne pouvait plus attendre avant d'agir et qu'il était nécessaire de commencer un plan de surveillance dans les Caraïbes dès que possible ; sans suivi systématique, il est impossible de constater l'étendue du problème. La République Dominicaine a participé à la Convention organisée en juin et a semblé très positive de constater qu'autant d'attention soit portée à cette question. Le secteur privé peut aussi jouer un rôle important. Un projet de surveillance sur cette problématique dans la région des Caraïbes s'avérerait très utile.
146. Le représentant de l'UNESCO IOC a déclaré que la question de l'acidification des océans avait été soulevée dans le document Rio + 20, et que la nécessité de surveillance systématique et du développement d'un cadre de surveillance avaient été examinés à la CdP sur le changement climatique la semaine passée (une initiative de

l'UNESCO) avec l'Union européenne et plusieurs des membres d'IOCARIBE, durant laquelle avait été convenu la nécessité d'établir un tel réseau. Il s'est référé au Système global d'observation des océans (GOOS), l'une des composantes clés d'un tel réseau. Il a également encouragé tous les pays à aborder la question localement, depuis leurs capitales. Il a ajouté que la sensibilisation était importante et que l'UNESCO IOC avait produit une brochure pour en informer les décideurs.

147. Le coordinateur régional de projet du projet CLME+ a été invité à faire une présentation à l'IG sur le statut du développement du nouveau projet en mettant plus particulièrement l'accent sur les implications pour le plan de travail du PEC-PNUE et le budget pour 2015-2016. M. Debels a indiqué que pendant le premier projet CLME, trois questions transfrontalières interconnectées avaient été identifiées et que la Convention de Cartagena, par l'entremise de ses deux protocoles, avait eu le mandat de traiter deux de ces trois questions. Il a poursuivi en déclarant que dans le cadre des analyses transfrontalières effectuées pendant la première phase du projet de CLME, des analyses à chaînes occasionnelles avaient été entreprises pour déterminer les causes profondes de ces questions transfrontalières, arrivant à la conclusion que la cause sous-jacente ayant été identifiée relevait d'une faible gouvernance. À cet effet, le Programme d'action stratégique de dix ans de CLME+ (SAP), l'un des principaux résultats du projet a été développé. Le CLME+ SAP cherche à aborder plusieurs des causes identifiées par six stratégies et soixante-dix-sept actions à court et à moyen terme. En outre, M. Debels a poursuivi en vue d'informer les participants que le CLME+ SAP avait été approuvé par trente et un ministres de vingt-deux pays.
148. Afin d'essayer d'aider la région à catalyser l'exécution du CLME+ SAP, une note conceptuelle pour un nouveau projet « catalysant la mise en œuvre du Programme d'action stratégique de dix ans (SAP) pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans la région des Caraïbes et de grands écosystèmes marins du nord du Brésil (LME) » (projet de CLME+) a été approuvée par le secrétariat du FEM. Il a informé les délégués qu'à l'heure actuelle, l'Unité de coordination de projet travaillait à la mise au point d'un dossier, afin qu'il puisse être soumis avant la fin de l'année au secrétariat du FEM pour approbation du directeur exécutif. Il a informé les participants qu'une fois approuvé par le directeur exécutif du FEM, ce projet de cinq ans devrait être mis en œuvre entre 2015 et 2019 avec 12,5 millions de dollars garantis par le FEM. Tout comme le projet précédent, l'agence d'exécution sera le PNUD, mais il y aura un certain nombre d'agences de co-exécution, dont le PEC-PNUE. Cela est dû au fait que le PEC-PNUE, par le biais de la Convention de Cartagena et ses protocoles, détient déjà le mandat de travailler à la protection de l'environnement marin de la région des Caraïbes. Le projet de CLME+ compte cinq composantes et on prévoit que s'il est approuvé par l'IG, le PEC-PNUE devrait mettre en œuvre des activités dans toutes les cinq composantes. L'une des activités proposées qui a été articulée dans le CLME+ SAP et qui figure dans la composante 1 du projet de CLME est la mise en œuvre d'un accord formel en vue d'une action coordonnée avec le Brésil. Fort de ce constat, le service de coordination du programme a été en mesure de soutenir la participation d'un représentant du gouvernement du Brésil en tant qu'observateur. Une autre activité proposée dans le projet CLME+ était celle d'une collaboration plus étroite entre les programmes de travail d'AMEP et SPAW et l'approche d'une collaboration accrue avait déjà été avancée par les responsables des programmes respectifs. M. Debels a conclu sa présentation en demandant aux participants de prendre en considération l'approbation de la mise en œuvre des activités proposées par le PEC-PNUE dans le cadre du projet CLME+ présenté dans le cadre du plan de travail 2015-2016. Il a de nouveau remercié le secrétariat pour lui avoir donné l'occasion de se présenter à l'IG.
149. Le délégué colombien a remercié le coordonnateur régional du projet de CLME pour sa présentation et a réitéré l'appui de son pays au projet de CLME+. Le délégué de la Colombie a également rappelé aux participants que le service de coordination de programme pour le projet de CLME avait été basé à Cartagena en Colombie et que c'était également l'espoir de sa délégation que le service de coordination de programme du projet de CLME+ demeure à Cartagena.
150. Le délégué du Costa Rica a remercié M. Debels pour sa présentation, déclarant que celui-ci avait aidé à fournir des éclaircissements supplémentaires aux activités proposées présentées dans les plans de travail d'AMEP et de SPAW. Il a réitéré l'importance du projet pour la région et a indiqué que son pays travaillait très dur pour soumettre une lettre d'engagement de co-financement dès que possible au PNUD/FEM. Il a indiqué qu'une fois que le nouveau projet de CLME+ commencerait sa mise en œuvre, le projet devrait examiner les manières d'assurer la communication entre les points focaux du FEM et les points de liaison nationaux du projet.

151. Le délégué des Etats-Unis a applaudi les résultats du projet au cours de sa première phase, et a indiqué que son pays détenait un intérêt marqué pour les activités proposées pendant le projet CLME+. Il a ensuite déclaré que sa délégation était heureuse de constater l'intégration des activités du projet CLME+ dans le plan de travail du PEC. Le délégué des Etats-Unis a déclaré que bien que sa délégation était heureuse de constater les propositions d'intégration entre les protocoles SPAW et LBS, elle voulait également rappeler au projet que l'intégration devrait avoir lieu à travers chacun des trois protocoles, y compris les déversements d'hydrocarbures, et qu'une coordination intersectorielle serait la clef pour réaliser une meilleure intégration et coordination.
152. La déléguée du Brésil a remercié le secrétariat de la Convention de Cartagena pour leur invitation à participer à la réunion IG en tant qu'observatrice, de même que le service de coordination de programme du CLME pour soutenir la participation de son pays. Elle a indiqué que dans ces derniers jours, il avait été intéressant d'en apprendre davantage sur le travail de la Convention de Cartagena et que lors de son retour au Brésil, elle discuterait avec son gouvernement des opportunités de collaboration potentielles avec le secrétariat, ainsi que le projet du CLME+, relatives à un éventuel intérêt commun et partagé.
153. M. Debels a remercié tous les participants à la réunion pour leurs commentaires et questions. En ce qui concerne l'intervention des Etats-Unis, il a indiqué qu'en raison des ressources limitées du projet, il serait impossible d'entreprendre toutes les activités et que l'espoir serait en premier lieu, que le projet s'efforcerait d'être catalytique et qu'on espérait également que pendant la phase de mise en œuvre du projet, on tentera de mobiliser des ressources additionnelles pour faire face aux lacunes que le projet CLME+ ne serait pas en mesure de soutenir. Il a également informé les participants que dans l'esprit de l'intégration de l'initiative, le bouclier de la Guyane avait soumis une lettre d'engagement de cofinancement pour travailler en partenariat avec et soutenir le projet du CLME+.
154. L'assistante d'équipe d'AMEP/CETA, Mme. Chrishane Williams, a présenté le plan de travail et le budget CETA, lesquels ont mis en évidence les projets et les activités proposés à mettre en œuvre pour l'exercice biennal 2015-2016. Ces activités incluent le soutien continu au secrétariat, au travail des sous-programmes AMEP et SPAW et à leurs projets. Le soutien a été décrit comme un élément important dans le plan de travail pour la période 2015-2016, telles que les réunions intergouvernementales du PEC et d'autres réunions et ateliers régionaux.
155. La mise en œuvre du sous-programme CETA continuera sans administrateur de programme dédié à la réalisation des objectifs spécifiques du sous-programme, cependant, celui-ci continuera à être dirigé par le responsable de programme d'AMEP avec l'appui de l'assistante d'équipe d'AMEP/CETA, l'assistant informaticien, les stagiaires, les consultants externes et la spécialiste en communications du FEM CReW jusqu'à la fin de 2015. CETA continuera également à promouvoir le programme de stages du PEC PNUE dans le cadre du programme général de stages de l'ONU, et encouragera les candidatures de la région pour les stages au PEC du PNUE.
156. Mme. Williams a noté que CETA continuera à promouvoir le PEC et la Convention de Cartagena et ses protocoles aux forums nationaux, régionaux et internationaux. CETA contribuera également à la diffusion d'information à partir des forums mondiaux appropriés. CETA continuera également à partager les résultats et les produits des projets récemment conclus, en cours et à venir, y compris les projets du FEM CReW et d'IWEco et continuera la mise en œuvre de la stratégie des médias.
157. Encourager les pays à fournir des mises à jour de la page des pays, la base de données des capacités de laboratoire et l'information et articles concernant leurs efforts de sensibilisation et d'éducation du public sur les questions marines et côtières.
158. Elle a mentionné qu'il y aurait un développement continu du site Web du PEC ; des améliorations continues en matière de communication des projets et activités au moyen du site Web de PEC comme mécanisme d'échange, d'activités médiatiques, d'éducation publique et de matériel de sensibilisation et de bases de données mises à jour. Elle a aussi mentionné la nécessité de poursuivre les activités de sensibilisation en reconnaissance des célébrations des journées de l'environnement et l'engagement des médias.

159. En collaboration avec AMEP, CETA développera une stratégie de communication interne pour le SOCAR. CETA travaillera aussi avec CAR REMPEITC à l'amélioration de leur site Web et l'élaboration de matériel promotionnel, de même qu'il explorera des logiciels de réunions virtuelles pour la communication de projets et d'activités avec les partenaires du PEC dans la région. Mme. Williams a également indiqué que CETA coordonnera une formation sur l'utilisation des médias sociaux dans la promotion des travaux du PEC et ses partenaires, laquelle sera rendue disponible au CAR, PEC et personnel de projet.
160. Elle a mentionné que le sous-programme CETA espérait contribuer à la mise en œuvre d'une quatrième phase du projet GEF IW : Learn, lequel a été soumis pour approbation au FEM.
161. Mme. Williams a indiqué qu'ils continueront à mettre en œuvre la stratégie de communication, laquelle comprendra la refonte des fiches d'information et de l'infographie du site Web, la création et la conception de nouveaux rapports techniques du PEC, l'implication des médias, ainsi que la production de supports audiovisuels, tels que des annonces de service public et des témoignages. Par la suite, une évaluation de la stratégie sera effectuée à la fin de 2015. Elle a également observé qu'il y aura une amélioration continue de l'outil d'établissement de rapports en ligne, notamment une page Web consacrée au partage des rapports nationaux.
162. Mme. Williams a souligné que les activités de CETA devront être financées principalement par le CTF et que selon le niveau des contributions gouvernementales, les fonds projetés disponibles pour les activités proposées atteindront un maximum de 10,000 \$ US. Elle a souligné que les sous-programmes AMEP et SPAW internaliseront quelques coûts pour les activités de communication liées à leurs projets, mais que plusieurs d'entre elles devront être réalisées à l'interne. Elle a également salué toutes les offres de soutien financier et technique, ainsi que l'expertise pour les activités proposées.
163. Le délégué d'Antigua-et-Barbuda a demandé si le développement de matériel à incorporer dans les programmes éducatifs était prévu. Le secrétariat a répondu affirmativement, tel que proposé dans des projets choisis du FEM. Le délégué d'Antigua-et-Barbuda a demandé si on prévoyait des plans pour l'inclusion de KAPS dans le programme de travail du PEC afin d'évaluer l'efficacité de son programme d'éducation et de communications. Le secrétariat a répondu que cela avait été considéré à l'inclusion dans la stratégie de communications. Le délégué d'Antigua-et-Barbuda s'est également enquis de l'efficacité des calendriers pour la sensibilisation publique. Le secrétariat a expliqué que les deux calendriers produits (en 2013 et 2014) avaient également été des outils éducatifs, car ils avaient permis de présenter le travail du projet du GEF IWCAM à l'aide d'astuces, d'idées et des faits sur la gestion des eaux usées.
164. La déléguée de la Barbade a salué et indiqué son soutien au Plan de travail 2015-2016. Étant donné la capacité limitée du secrétariat, elle a demandé s'il pouvait y avoir collaboration dans les programmes nationaux, si un pays disposait de financement. Le secrétariat a répondu qu'il espérait un tel appui et s'associer avec les pays, car il y avait vu de nombreuses opportunités, ainsi que l'importance des efforts de communication nationale dans le cadre du Protocole. Il a également été en mesure de puiser dans les ressources de la spécialiste des communications pour le projet FEM CReW.
165. La responsable de la gestion de fonds, Mme. Annie Muchai, a présenté le budget sur le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour 2015-2016. Tandis que le budget 2015 était de 1,396,160 \$ US, le budget 2016 s'est élevé à 1,767,645 \$ US. Le budget 2016 était plus élevé, afin d'accueillir les réunions de la CdP et de l'IG. Mme. Muchai a souligné une réduction du budget 2015-2016 de 172,387 \$US, par rapport à 2013-2014, dans la poursuite d'efforts pour faire correspondre le budget aux engagements annuels. Elle a également expliqué que le budget proposé était tombé dans les marges du total des contributions annuelles maintenues au même niveau pour 2015-2016, en plus du solde en banque estimatif présenté à la fin de 2014.
166. Tels que présentés la veille, Mme. Muchai a rappelé les trois ajouts proposés au règlement financier. La première proposition indiquait la nécessité de maintenir une réserve de fonds de roulement au sein du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, en conformité avec l'instruction administrative de l'ONU sur le Fonds d'affectation spéciale. Elle a expliqué que ceci était recommandé à un taux de 15% du budget annuel moyen et serait estimé à 250,000 \$US. La deuxième proposition a entraîné l'ajout d'une clause de résiliation, étant donné que le règlement financier n'en comportait aucune. Dans la troisième proposition, elle a une fois de plus rappelé qu'à chaque CdP/IG, le secrétariat était invité à trouver les mécanismes novateurs pour faciliter le

- paiement des contributions non acquittées. Elle a indiqué qu'en dépit de tous les efforts prodigués par le secrétariat afin de percevoir les contributions non acquittées, certains gouvernements n'avaient pas payé leurs contributions depuis plus de 10 ans, d'où la nécessité de se doter d'un mécanisme en place.
167. Comme prévu pour l'exercice biennal 2015-2016, l'organigramme du secrétariat est demeuré le même depuis 2013. Le poste P5 de coordinateur adjoint et le poste P2 de responsable de programme CETA sont demeurés gelés en raison des fonds limités. Bien que le terme du volontaire de l'ONU (VNU) tire à sa fin, elle a convenu que le secrétariat considérerait le soutien d'un autre UNV, en fonction des ressources disponibles. Elle a expliqué que dans l'éventualité où le projet GEF/IWECO serait approuvé, de nouveaux membres du personnel rejoindraient le sous-programme AMEP. Mme. Muchai a rappelé que la date limite approchait rapidement pour l'application au poste de coordonnateur D1, lequel deviendrait vacant à partir du 1^{er} mars 2014 et a demandé aux gouvernements d'encourager les candidats qualifiés à appliquer au poste. Elle a également invité des gouvernements à considérer d'approuver la reclassification du poste de commis administratif G4 à assistant financier G5, dans le cadre des efforts visant à fournir un soutien plus substantif en matière d'administration et, en particulier en ce qui concerne les achats, étant donné la transition de l'organisation à Umoja.
 168. Le gouvernement du Mexique, soutenu par d'autres délégués, a exprimé la nécessité d'une proposition pour que les amendements financiers soient envoyés avant la présentation du plan de travail et du budget. Le secrétariat a été félicité pour son travail acharné ; à la lumière du règlement intérieur, on a incité les amendements à être distribués 15 jours avant la réunion, considérant particulièrement que les Parties devraient avoir le temps d'en faire la consultation avec leurs autorités nationales, étant donné que quelques délégués ne représentent pas nécessairement le département qui traite de ces questions. Il a également suggéré que les annexes qui incluent les trois clauses proposées soient envoyées directement aux Parties. Étant donné que la proposition était à l'ordre du jour de la discussion, Mme. Muchai a expliqué que bien que le secrétariat ait considéré envoyer l'information à l'avance, on a estimé que les délégués seraient en mesure de mieux comprendre la proposition après que la présentation ait eu lieu.
 169. Le délégué de l'IMA a remercié le gouvernement de la Colombie pour leur hospitalité, puis s'est informé au sujet des pays qui n'avaient pas pu fournir leurs contributions dans un délai de cinq ans et de la façon dont de telles sanctions prendraient effet. Mme. Muchai a réitéré qu'étant donné qu'il n'y avait aucun mécanisme en place à l'heure actuelle, la clause proposée était une première en vue de trouver un mécanisme pour faciliter le paiement des contributions non acquittées. En référence à la question sur l'applicabilité de cette clause aux projets, elle a rappelé une question semblable posée par les Etats-Unis et a expliqué que la clause ne s'appliquerait pas aux projets tels que le FEM, mais plutôt aux projets démontrant une certaine flexibilité quant à l'utilisation des fonds mobilisés par le secrétariat, par le biais de l'appui du Fonds d'affectation spéciale. Mme. Muchai a clarifié que les projets en cours ne seraient pas interrompus et que la clause se rapportait uniquement à de nouveaux projets.
 170. La déléguée de la Colombie, soutenue par plusieurs délégués (Guyane, Mexique, Antigua-et-Barbuda, Costa Rica), a suggéré que la clause proposée soit modifiée afin de réduire le nombre d'années des contributions non acquittées de quatre à deux ans, au delà duquel les pays déficitaires seraient inéligibles au financement du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour participer aux réunions, de même que la réduction de la période de paiement de six à quatre ans. C'est afin d'éviter de longues contributions non acquittées continues et aussi pour aider à maintenir un Fonds d'affectation spéciale sain.
 171. Le délégué français a demandé que dans le cas où un tel mécanisme soit employé, un rapport doit être soumis par le secrétariat à la prochaine CdP et a proposé qu'un rapport du paiement des contributions par les pays soit rédigé à chaque CdP, afin d'essayer de trouver des solutions plus souples dès que possible.
 172. La déléguée de la France a interrogé la baisse des coûts du personnel en 2016 et l'augmentation des coûts de consultation, ainsi que la demande de reclassification du poste de commis administratif G4 à G5. En réponse, Mme. Muchai a précisé que l'augmentation des frais de consultation en 2016, permettrait des frais de consultation additionnels nécessaires au cours de la CdP/ IG, tels que les frais des interprètes lors de l'IG. En outre, elle a clarifié que les frais de personnel pour 2015 étaient plus élevés qu'en 2016, car on avait inclus une allocation pour le rapatriement du coordonnateur et le recrutement du nouveau coordonnateur.

173. En réponse à la question soulevée par la déléguée de la France, Anne Fontaine, le directeur du SPAW-RAC a clarifié que le Centre d'activités régional employait trois différents types de financement pour mettre en œuvre des activités : (1) le financement du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, (2) le financement du gouvernement de la France et (3) le financement des projets spécifiques comme le projet ECCMAN financé par le gouvernement de l'Allemagne. Des informations sur le budget ont été fournies dans le rapport « état des activités du sous programme SPAW 2013-2014 » (UNEP(DEPI)CAR WG.36-INF.3).
174. Le délégué du Panama ainsi que plusieurs autres délégués ont appuyé l'intégration des trois clauses additionnelles au règlement financier. Cependant, en réponse au délégué du Mexique sur la nécessité que les pays puissent consulter les clauses financières avec leur gouvernements nationaux respectifs, le coordonnateur du secrétariat a proposé l'octroi d'une période de consultation aux pays, afin que ceux-ci puissent répondre de nouveau au secrétariat avant le 31 janvier, 2015. En l'absence d'objection, la proposition pour l'amendement du règlement financier sera considérée comme adoptée. S'il y a des commentaires, ceux-ci seront communiqués par le secrétariat aux Parties.

POINT N°7 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES, POUR L'EXERCICE BIENNAL 2015-2016

175. Le secrétariat, sur la base de consultations avec des Etats membres, a présenté une proposition dotée d'une liste de candidats pour la composition de la Commission de contrôle. La proposition a tenu compte de la représentation géographique et de la composition des membres sortants de la Commission de contrôle. candidats désignés sont la Colombie, Sainte Lucie, les Etats-Unis d'Amérique, le Costa Rica, France, le Panama, la Guyane, le Guatemala, les Bahamas, les Barbades, Saint Vincent et les Grenadines et la Jamaïque. La présidente a invité des délégués à présenter leurs observations sur l'élection des membres de la Commission de contrôle 2015-2016 .
176. La Commission de surveillance a alors été approuvée avec la composition proposée ci-dessus.

POINT N°8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

177. Les participants ont été invités à soulever d'autres questions non couvertes par les points précédents de l'ordre du jour et pertinentes à la réunion. Des observateurs ont également été invités à faire de courtes présentations en rapport aux objectifs de la réunion.
178. M. Cesar Toro, représentant d'IOCARIBE, a rappelé aux délégués que pendant la COP20 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Lima, les pays étaient en train de finaliser des discussions sur les impacts principaux des changements climatiques. Il a indiqué que lors de la troisième Conférence internationale de l'ONU sur les PEID tenue à Apia, Samoa (du 1er au 4 septembre 2014) les PEID avaient appelé la communauté internationale à continuer de fournir un soutien adéquat, notamment dans les domaines du renforcement de capacités et du transfert de technologie pour le développement et la mise en œuvre des politiques nationales, régionales et interrégionales.
179. M. Toro a souligné que les partenariats stratégiques étaient l'un des principaux mécanismes de mise en œuvre et de promotion de solutions et que dans ce contexte, le secrétariat de la Convention de Cartagena et l'IOCARIBE de la Commission océanographique intergouvernementale (IOC) de l'UNESCO avaient signé un mémorandum de coopération qui avait servi de partenariat stratégique pour relever les défis auxquels les Etats membres sont confrontés en ce qui a trait à l'utilisation, la gestion et le développement de la région des Caraïbes.
180. Un bon exemple est l'étroite coopération réalisée dans le développement et la mise en œuvre du projet de grand écosystème marin des Caraïbes, développé par l'IOCARIBE et les Etats membres de la Convention de Cartagena. Étant l'un des principaux instruments et mécanismes de gouvernance régionale des océans dans la

- région des Caraïbes, la Convention de Cartagena a prouvé l'importance d'un cadre de gouvernance dynamique pour le développement durable des pays.
181. Au nom de l'IOC de l'UNESCO et sa sous-commission régionale l'IOCARIBE, M. Toro a félicité le secrétariat de Convention de Cartagena pour ses 30 années d'existence et a invité des Etats membres à continuer de renforcer leur partenariat stratégique.
 182. Au nom de Mme. Wendy Watson-Wright, la secrétaire de direction de l'UNESCO IOC, M. Toro a exprimé sa gratitude à son collègue et ami M. Nelson Andrade-Colmenares qui, conjointement avec son équipe, a assuré une coopération fructueuse entre les agences. Il a reconnu la contribution de M. Andrade à la mise en œuvre des projets et des programmes conjoints, ainsi que son leadership et sa vision dans la prise de décisions de la Convention de Cartagena et ses protocoles.
 183. M. Kemit-Amon Lewis de « Nature Conservancy » a présenté leur stratégie de restauration des récifs coralliens des Caraïbes. Il a soulevé qu'ils avaient augmenté leur travail de restauration de récifs coralliens de la phase pilote en 2009 avec le financement du American Recovery and Reinvestment Act. Ainsi, le programme des Caraïbes a maintenant des pépinières de corail dans les Îles Vierges américaines et aux Bahamas, totalisant plus de 16,000 coraux, et travaillent vers l'expansion de ce travail dans toute la région. Depuis sa création en 2009, la stratégie de restauration de récifs coralliens du programme des Caraïbes s'est développée dans une approche plus intégrale de la conservation de récifs de corail. Leur travail comporte cinq composantes principales, dont l'expansion du programme (à la fois en ce qui concerne le nombre de coraux, le nombre d'espèces et la portée géographique) ; l'avancement et le partage de la science de la restauration de corail ; le renforcement des principes de résilience dans le travail de restauration de corail ; l'implication de la communauté et de l'industrie ; et l'aide au développement de la restauration de corail ou de la politique de conservation.
 184. M. Robert Mearkle des Etats-Unis a remercié le TNC pour leur présentation et leur travail, puis a souligné leur partenariat avec le TNC qui a porté sur des sites en Haïti, République Dominicaine, Jamaïque, Grenade et St. Vincent et les grenadines avec l'appui de l'USAID. Il a mentionné que les activités concernant la conservation de la biodiversité marine des Caraïbes et le contrôle des espèces envahissantes étaient importantes pour la région et a remercié l'équipe pour leur travail.
 185. Mme. Elizabeth Taylor-Jay, du gouvernement de la Colombie, a remercié le TNC pour leur présentation d'une grande pertinence. Elle a souligné l'existence d'un projet de restauration d'écosystèmes en Colombie et a suggéré qu'il était important de chercher un mécanisme permettant le partage d'expériences et également des leçons apprises avec d'autres efforts de restauration de récif de corail dans la région.
 186. La déléguée du gouvernement du Panama, Mme. Zuleika Pinzon a remercié le TNC pour leur présentation très intéressante et a déclaré qu'il était très bon de constater ce qui était fait avec le projet, de même qu'en Colombie, en ce qui a trait à la restauration des récifs coralliens, servant d'exemple pouvant être reproduits dans la région. Elle a également souligné la nécessité d'obtenir plus d'information sur les espèces de corail, ces derniers étant eux aussi menacés et affectés par les effets des changements climatiques, avec d'autres conséquences à l'avenir. Elle était heureuse d'avoir appris de ces expériences dans la région, cela pouvant être appliqué à d'autres états des Caraïbes.
 187. La déléguée de la Barbade, Dr Lorna Inniss, a également félicité le TNC et a mentionné la mise en œuvre d'un cadre semblable à Barbade, et qu'ils étaient donc heureux d'apprendre que tant d'autres pays allaient dans la même direction. Elle a souligné que ces efforts dans la région avaient clairement démontré pourquoi les pays avaient dû soutenir la Convention de Cartagena et ses protocoles. Elle a également mentionné qu'à Barbade ainsi que dans d'autres pays, des sources de pollution terrestre empêchaient les pays de trouver des solutions appropriées pour la protection des récifs coralliens. Elle a mentionné qu'il y avait un lien entre ce que le secrétariat était en train de faire et ce que prônait le TNC en matière de restauration de récifs coralliens et a déploré qu'il devait examiner sérieusement la chose d'une perspective économique. Elle a encouragé d'autres pays à soutenir le travail du secrétariat, particulièrement lorsque qu'on s'emploie à appuyer des projets comme celui du TNC.
 188. M. Díaz du gouvernement du Guatemala a remercié le TNC pour la présentation et a informé les participants d'un projet concernant le récif méso-américain, en collaboration avec le Mexique, le Guatemala et le Honduras. Il a fait part d'une possible entente de coopération, puis a invité le TNC à partager des activités, afin de réduire

des coûts liés à la conception de nouveaux projets. Il a fait observer que la Convention servait de cadre au développement des projets sous le PEC.

189. La délégation française a remercié le TNC pour leur présentation et a souligné que la France allait mobiliser la volonté politique concernant la réduction de gaz à effet de serre. Pendant la conférence des PEID, il y a eu une indication forte envoyée par les PEID en ce qui a trait au degré de sévérité des changements climatiques sur les systèmes de récifs coralliens et que la responsabilité de limiter ces changements et faire face à ces problèmes était celle de la communauté internationale. Elle a souligné que la France mobiliserait tous les efforts politiques pour obtenir de bons résultats hors de la Conférence de Paris sur les changements climatiques de 2015, y compris d'importantes consultations qui devront être menées avec les États membres et Parties contractantes.
190. M. Paul Hoetjes des Pays-Bas caribéens a fait écho à l'éloge pour le travail réalisé par le TNC. Celui-ci était heureux d'entendre parler du travail en Colombie concernant le développement d'un protocole pour les activités de restauration de récifs coralliens. Il a de nouveau affirmé le besoin pour de tels protocoles et la nécessité de travailler ensemble et d'échanger des expériences. La restauration de récifs coralliens étant souvent réalisée grâce au financement du secteur privé, celle-ci présente d'excellentes opportunités de partenariats publiques/privés. Par contre, l'utilisation de méthodologies appropriées n'est pas toujours évidente. Il a conclu en ajoutant que le financement de projets de restauration de récifs coralliens devrait être complémentaire et ne devrait pas réduire le financement destiné aux activités de protection ou de restauration de l'habitat.
191. M. Patrick Debels du projet de l'UNDP/GEF CLME+ a remercié le TNC pour leur présentation et a souligné qu'à la lumière des interventions suivantes, la nécessité et la possibilité d'une importante mise à l'échelle était devenue très claire. Il a reconnu que les activités intégrées de protection et de restauration de l'habitat à une échelle qui fournirait des avantages réels au niveau régional, exigeraient une quantité substantielle de ressources financières. Il a indiqué que dans ce contexte, le prochain projet CLME+ fournirait une occasion unique et opportune, pouvant ainsi soutenir la coordination et la collaboration régionale vers cette nécessaire mise à l'échelle des efforts. En outre, il a noté que le PEC du PNUE serait bien placé pour soutenir ce processus, étant donné son mandat et compte tenu de la participation projetée du PEC PNUE dans la mise en œuvre du projet.
192. Le coordonnateur du SPAW-RAC a remercié le TNC pour la présentation de ces résultats positifs et encourageants et a indiqué qu'ils avaient également mis l'emphase sur l'échantillonnage des récifs coralliens et, comme d'autres pays, offraient leur expertise sur d'autres projets similaires dans la région.
193. M. Marko Tosic a fait un exposé sur « Les interactions entre les bassins versants en mer et les communautés (BASIC Cartagena) », un projet de recherche appliqué dont l'objectif était de générer des outils d'adaptation pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la zone côtière de Cartagena en Colombie, pour la réduction de risques de pollution, la conservation des services écosystémiques et l'adaptation aux changements climatiques. M. Tosic a indiqué que le projet BASIC Cartagena concentrait ses recherches sur six éléments clés. Il a souligné que BASIC Cartagena représentait une avancée importante dans le domaine de la recherche appliquée au niveau national, car l'une des premières initiatives en Colombie qui intègre la recherche académique de haut niveau aux disciplines telles que l'hydrologie, l'écotoxicologie, la socio-économie et la santé publique.
194. Le délégué du Mexique a ajouté qu'en plus du travail réalisé dans le reste des Caraïbes, le gouvernement du Mexique avait produit deux rapports relatifs au suivi de la qualité de l'eau sur huit emplacements dans la partie mexicaine du Golfe du Mexique.
195. M. Julius Reyna, le Secrétaire général de la Commission Permanente du Pacifique Sud (CPPS) a remercié le secrétariat pour la convocation de la réunion et a félicité M. Tosic pour sa présentation sur le suivi de l'eau contaminée sur un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a profité de l'occasion afin d'offrir aux gouvernements une chance de demander assistance pour la région de son secrétariat. Il a parlé du projet PINCAM, lequel met l'accent sur la mise en place de structures pour des indicateurs de la région des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que des systèmes intégrés de gestion, le renforcement des capacités et de réseautage, dans le but de répondre aux besoins de la région. Il a mentionné qu'ils espéraient que la mise en œuvre de la troisième phase du projet commencerait en 2016, et qu'ils voudraient également rapporter des propositions concrètes à l'issue de cette réunion.

196. La déléguée de Colombie, Mme. Elizabeth Taylor-Jay, a remercié tous les gouvernements pour cette réunion dynamique de la Convention. Elle a partagé les efforts réalisés par son pays depuis 2012 relatifs à l'index de santé des océans. Elle a proposé d'examiner une manière d'établir une plateforme régionale de coopération d'ici 2018, et d'aider à augmenter de cinq points l'indice de santé des océans dans un effort régional. Elle a proposé que cette plateforme de coopération comporte un programme de communication de formation, lequel coordonnerait avec des programmes d'éducation de la Convention. Elle a invité tous les pays intéressés à approcher la délégation ou leur écrire, afin de commencer à générer ces partenariats. Elle a invité les participants intéressés à la Conférence de COLECMAR, qui se tiendra les 18-22 octobre de l'année prochaine, à Cartagena ; qui est également une opportunité de diffuser les travaux réalisés portant sur les océans, avec plus de 800 personnes et plus de 20 nations.
197. Dr Lorna Innis, du gouvernement de la Barbade, a saisi l'occasion pour souligner le travail concernant l'Évaluation mondiale des océans. Elle a déclaré que plusieurs experts avaient participé à sa rédaction et son évaluation et qu'ils étaient actuellement en attente d'un chapitre final, lequel sera envoyé plus tard aux États Membres pour examen. Elle a indiqué qu'ils accordaient aux pays un délai de trois mois pour cette révision, et les a encouragés à tous y participer, mais aussi à déterminer dans quelle mesure cette évaluation de la région des Caraïbes avait été représentative et pertinente par rapport à la situation des Caraïbes. Dr Innis a souligné que l'Évaluation mondiale des océans avait été demandée par les États membres des Nations Unies lors du Sommet mondial sur les océans, en 2002, et qu'ils en étaient maintenant au premier cycle d'évaluation et espéraient avoir un document final prêt d'ici 2015, afin qu'il soit présenté à l'Assemblée générale de l'ONU.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION

198. Le rapporteur a présenté la version anglaise du rapport de la réunion. La Réunion a provisoirement adopté le rapport avec certains amendements et corrections, lesquels ont été inclus par le secrétariat dans le document révisé. Il a été convenu que la révision de la section « questions diverses » sera effectuée par courrier électronique. Le secrétariat a également convenu de distribuer la version révisée du rapport en anglais, en français et en espagnol, après quoi les délégués auraient 15 jours pour passer en revue et fournir des commentaires au secrétariat.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

199. M. Nelson Andrade Colmenares a délivré des observations finales en son nom et au nom du représentant du PNUE à Nairobi, Mme. Jacqueline Alder. Il a remercié tous les représentants des gouvernements pour leur participation active à toutes les réunions. Il a mentionné que les décisions avaient défini le chemin pour travailler davantage. Il a noté que par des négociations tenues pendant le SPAW et le STAC LBS, et avec l'appui des gouvernements, le secrétariat espérait avoir les fonds suffisants pour participer aux réunions communes du STAC à l'avenir.
200. M. Andrade a mentionné que les présentations avaient mis de l'avant les synergies et les collaborations en cours, puis a souligné le progrès réalisé, grâce à l'intervention de partenaires qui reconnaissent l'importance de la convention de Cartagena et de ses protocoles, et qui opèrent conjointement pour la viabilité écologique de la région des Caraïbes. Il a remercié les gouvernements de faire confiance au secrétariat dans l'exercice de son mandat et a souligné qu'il continuerait à chercher des partenaires pour l'aider à exécuter ses mandats et tenter de joindre les priorités aux besoins réels de la région.
201. Il a exprimé une reconnaissance particulière envers le gouvernement de la Colombie, qui s'est engagé à accueillir les réunions à Cartagena, en Colombie où la Convention a été signée pour la première fois il y a 30 ans. Il a remercié le président du gouvernement de la Colombie, les gouvernements des États-Unis d'Amérique, du Costa Rica et de Sainte Lucie, pour leurs rôles de vice présidents, et le gouvernement de la France en tant que rapporteur durant la réunion.

- 202.M. Andrade a précisé que comme il se retirait, il était heureux de témoigner d'un mécanisme pour assurer la pérennité financière du secrétariat pour les années à venir. Il a remercié les Parties et les non Parties pour leur travail acharné et leur dévouement, puis a souligné que, qu'il n'y avait que 16 Parties lors de son arrivée au secrétariat, contrairement à 25 aujourd'hui, dont 16 Parties auprès du SPAW et 11 auprès du Protocole LBS. Il a remercié tout un chacun pour leur engagement envers le développement de la Convention de Cartagena et ses protocoles, en particulier les secteurs bancaire et privé et tous les partenaires qui ont également fortement contribué à améliorer la région.
- 203.M. Andrade a également remercié le personnel du secrétariat avec qui il a travaillé tout au long de ces années et a applaudi Mme. Lesma Levy qui prendra aussi sa retraite prochainement et qui a aidé le secrétariat lors des réunions au cours de toutes ces années.
- 204.Un remerciement particulier a été exprimé à l'équipe d'ASOCARS et au gouvernement de la Colombie pour leur aide dans l'organisation des réunions. Il a également remercié les interprètes et les traducteurs pour leur professionnalisme, leur appui et leur excellent travail durant les réunions. Les centres d'activité régionaux REMPEITC-Caribe, SPAW, IMA et CIMAB ont été chaleureusement remerciés pour leur travail acharné pendant l'exercice biennal et durant son mandat de coordonnateur. M Andrade a remercié les représentants de l'hôtel qui ont permis d'y organiser les réunions et pour la grande aide apportée, ainsi que le personnel de sécurité fourni par le gouvernement colombien et le Programme des Nations Unies pour le développement en Colombie.
- 205.M. Andrade a souligné qu'il quittait le secrétariat avec un sentiment d'accomplissement et a également fait ses adieux à tous les pays, en les remerciant pour leur engagement et travail avec le secrétariat, pour la protection et le développement de la mer des Caraïbes. Il a également remercié son fils et son épouse de lui avoir permis de faire ce sacrifice, afin de travailler avec d'autres pays en faveur du développement environnemental durable.
- 206.Le Président a remercié toutes les Parties contractantes, observateurs et membres des CAR pour leur dévouement dans la poursuite de leurs objectifs en matière de développement régional de l'environnement. Elle a également remercié le Bureau de la réunion et le personnel du secrétariat pour leur appui, de même qu' ASOCARS pour leur assistance au niveau de la logistique, résultant en une série de rencontres fructueuses. Elle a également salué l'excellent travail des interprètes et des traducteurs.
- 207.Au nom du gouvernement de la Colombie, Mme. Elizabeth Taylor Jay a remercié M. Andrade pour son dévouement et pour les efforts collaboration du gouvernement et du secrétariat dans l'organisation de ces réunions. Elle a également rendu un hommage particulier à M. Andrade à l'occasion de sa retraite après 18 années de service auprès du PNUE, et en tant que directeur exécutif à la Convention de Cartagena et coordonnateur pour le secrétariat. Mme Taylor Jay a également exprimé sa reconnaissance envers Mme. Lesma Levy, pour ses 28 années de service auprès du secrétariat, et leur a souhaité à tous les deux du succès dans cette nouvelle étape.
- 208.La séance a été officiellement levée à 14:15.

ANNEXE I : ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - 2.1. Règlement intérieur
 - 2.2. Élection des officiers
 - 2.3. Organisation des travaux
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité de surveillance et du président du bureau des parties contractantes
5. Rapport du directeur exécutif du pnue sur la mise en place du programme pour l'environnement des Caraïbes (2013-2014)
6. Plan de travail et budget du programme pour l'environnement des caraïbes, pour l'exercice biennal 2015-2016
7. Election des membres du comite de surveillance du plan d'action du programme pour l'environnement des caraïbes, pour l'exercice biennal 2015-2016
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport de la réunion
10. Clôture de la réunion

**ANNEXE II : RECOMMANDATIONS DE LA 7e RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION
DE RAC/REMPEITC**

**Recommandations de la septième réunion ordinaire du Comité directeur du Centre d'activité régional / Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence de pollution marine
RAC/REMPEITC-Caribe**

Le comité de coordination:

Ayant convoqué la septième Réunion ordinaire du Comité de coordination de RAC/REMPEITC- Caribe ;

Faisant référence à la sixième Réunion du Comité de coordination de REMPEITC-Caribe ;

Prenant en compte la Décision III de la 14e Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la 11e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.

Considérant le Protocole concernant la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures de la même Convention ; et

Ayant revu l'ébauche du plan stratégique de RAC/REMPEITC-Caribe et d'autres documents soumis à ce comité directeur par RAC/REMPEITC-Caribe ;

Recommande à la 16e Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la 13e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena :

1. Passer en revue et appuyer les recommandations du 7e comité directeur ;
2. Passer en revue et approuver le Plan de travail stratégique 2014-2015 ;
3. Identifier les contributions de Curaçao, de la France, des États-Unis, et de l'OMI ;
4. Établir et signer le Mémoire d'Entente pour l'accueil de RAC/REMPEITC-Caribe par le PNUE, le gouvernement et Curaçao dès que possible, étant donné qu'il servira de base juridique au développement de Mémoires d'Ententes additionnelles impliquant l'OMI, RAC/REMPEITC-Caribe et les garde-côtes des États Unis ;
5. Mener, établir et signer les Mémoires d'entente par l'OMI, le RAC REMPTEIC et la garde côtière des États Unis, afin d'assurer la prestation continue d'aide technique et financière ;
6. S'assurer que le PEC PNUE fournisse une mise à jour des accords hôte au centre, lors de la prochaine réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena et au Protocole de déversements d'hydrocarbures ;
7. Inviter toutes les Parties contractantes à contribuer aux activités du centre par le biais de détachements ou de prestation de ressources ;
8. Inviter toutes les Parties contractantes à assister aux futures réunions du comité de coordination, afin d'assurer que les activités du centre reflètent les besoins de la région des Caraïbes et de toutes les Parties contractantes, et noter la date de la 8ème Réunion de comité de coordination, prévue pour les 17-18 novembre 2015 ;

9. Noter que RAC-REMPEITC-Caribe explorera la possibilité d'employer les technologies virtuelles d'assistance, pour participer à de futures réunions de comité de coordination, afin d'en accroître la participation ;
10. Approuver le développement d'un plan stratégique de 5-10 ans, pour renforcer la mission du centre et les plans de travail futurs, et pour noter l'établissement du groupe de travail à composition non limitée, sous la présidence du gouvernement de la Jamaïque afin d'en surveiller le développement ;
11. Inviter le secrétariat, en collaboration avec RAC/REMPEITC-Caribe et l'OMI, à favoriser l'intégration de la planification de catastrophes dues aux déversements d'hydrocarbures, au sein des processus nationaux et régionaux de planification de catastrophes, et ce à travers le contact avec les agences régionales de gestion de catastrophes telles que le CDEMA ;
12. Encourager davantage le secrétariat, en collaboration avec l'OMI, à explorer des possibilités de financement à grande échelle, en particulier par le FEM, pour la mise en œuvre des activités relatives aux déversements d'hydrocarbures identifiées dans le plan stratégique proposé ; et
13. Recommander aux Parties contractantes, l'OMI, le PNUE et le centre, de promouvoir l'outil de GIS et sa valeur, y compris à travers la présentation de la réunion de SMA, et chercher l'appui des partenaires pour l'amélioration et la mise à jour continue de l'outil ;
14. Recommander que le secrétariat, en collaboration avec le gouvernement de Curaçao, établisse des directives pour l'usage accru des médias sociaux par RAC/REMPEITC-Caribe, en tenant compte des politiques sociales existantes des médias de l'OMI, du PNUE et du gouvernement de Curaçao ;
15. Encourager les Parties contractantes à continuer de développer et d'établir des plans d'urgence nationaux contre les déversements d'hydrocarbures/HNS, et à fournir des apports pour la mise à jour du Plan OPRC des Iles des Caraïbes à travers l'établissement d'un groupe de travail ;
16. Recommander la reconnaissance et remercier la contribution financière du Rijkswaterstaat, Pays Bas, au centre, pour l'exercice biennal 2014-2015 ;
17. Recommander que les Parties contractantes, l'OMI, le PNUE et le centre identifient les ressources pour soutenir la conversion, l'adaptation et la mise à jour des archives et l'amélioration du site Web de REMPEITC ;
18. Identifier les contributions significatives de l'industrie et des ONG partenaires et noter leur engagement d'appui continu au travail du centre, en particulier de ITOPF, OSRL, M/V FREEWINDS, Kosmos Energy, ARPEL et l'association maritime de Curaçao.

ANNEXE III: DÉCISIONS DE SPAW CdP8

DÉCISIONS DE LA RÉUNION

Les Parties contractantes :

Ayant tenu la huitième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes,

Prenant note de l' « état des activités du sous-programme SPAW pour 2013-2014 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.3) et reconnaissant le travail entrepris par le secrétariat et le SPAW-RAC ;

Prenant note du Rapport du centre d'activité régional de SPAW (SPAW-RAC) en Guadeloupe : Opérations et budget du CAR pour la période 2013-2014 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.4) ;

Ayant passé en revue le « Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des zones protégées proposées d'être incluses dans les listes du protocole de SPAW » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/3) et le rapport de la première réunion des responsables des zones protégées énumérées sous le protocole de SPAW de la Convention de Cartagena, à la 66^{ème} de l'institut de la pêche des Caraïbes et du Golfe (GCFI). PNUE (DEPI)/CAR WG.36/INF.9

Ayant passé en revue le « Rapport du groupe de travail sur l'application des critères pour l'inscription d'espèces sous les annexes du Protocole SPAW » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/4).

Ayant passé en revue le « Rapport sur la mise en œuvre des activités à l'appui du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.6) et le Rapport sur la réunion de LifeWeb-Espagne PEC-PNUE sur des scénarios pour la gestion transfrontalière des mammifères marins dans la région des Caraïbes (UNEP(DEPI) /CAR WG.36/INF.8) ;

Prenant note du « Rapport sur l'atelier du réseau mondial de suivi des récifs coralliens (GCRMN) pour la région des Caraïbes : revoir, améliorer et revitaliser le réseau et les nœuds pour un suivi des récifs coralliens et une gestion des données plus efficaces » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.10) ;

Prenant note du Rapport du secrétariat de CMS PNU3 à la huitième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage particulièrement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 9 décembre 2014 UNEP(DEPI)/CAR WG.36/CRP.1 ;

Ayant passé en revue le « Projet de Plan de travail et budget du sous-programme relatif aux zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice bisannuel 2015-2016 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/6) ;

Ayant passé en revue les « recommandations de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole de SPAW » (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/7).

Décide de:

1. **Exhorter** les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir des Parties contractantes au Protocole SPAW ;
2. **Approuver** les treize (13) zones protégées présentées par STAC6 pour inscription au Protocole SPAW et **accueillir** l'initiative du secrétariat de continuer à soutenir les zones protégées énumérées par le programme de coopération.
3. **Exhorter les Parties contractantes** à répondre aux demandes du secrétariat de participer plus activement aux groupes de travail établis par les Parties, en particulier ceux traitant de la revue d'espèces et des formats pour les rapports d'exemption.
4. **Approuver** la version révisée du document guide tel que présenté en Annexe III du Rapport et la prolongation de la durée du groupe de travail, pour développer les formats pour l'élaboration de rapports des exemptions accordées et convenir ensuite à examiner des processus d'exemption en utilisant le document d'orientation comme approuvé, après deux exercices biennal.
5. **Modifier** les annexes des espèces en ajoutant les espèces suivantes à l'Annexe II et l'Annexe III:

ANNEXE II :

Coraux

Espèces	Nom commun
<i>Acropora cervicornis</i>	Staghorn coral
<i>Acropora palmata</i>	Elkhorn coral
<i>Montastraea annularis</i>	Boulderstar coral
<i>Montastraea faveolata</i>	Corail étoile de montagne
<i>Catharus bicknelli</i>	Zorzal/Tordo de Bicknell
<i>Pterodroma hasitata</i>	Pétrel diabolotin

ANNEXE III

Oiseaux

Espèces	Nom commun
<i>Columba leucocephala</i>	pigeon Blanc-couronné

Plantes

Espèces	Nom commun
<i>Guaiacum sanctuaire</i>	Lignum vitae, Hollywood
<i>Ekmanianthe longiflora</i>	Chêne Royal
<i>Bombacopsis emarginata</i>	Seibon de Arroyo

6. **Adopter** les recommandations de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole SPAW comme contenu dans UNEP/(DEPI) /CAR WG.36/7, avec les commentaires fournis à la Huitième CdP de SPAW, comme reflété ci-dessous :

Recommandation I

Points 12, 13, 14 et 15 à lire comme suit :

12. Le secrétariat de SPAW devrait travailler avec des Parties de SPAW et CITES pour développer un réseau régional d'application pour la vie sauvage.
13. Les pays qui sont des Parties de CITES devraient joindre le Comité permanent et le groupe de contact discutant le Rapport et les recommandations des Bahamas, concernant le problème du braconnage d'iguanes. SPAW, les Parties et les O.N.G.s de SPAW devraient soutenir les recommandations émanant du groupe de contact.
14. Les Parties et les O.N.G.s devraient travailler dans leurs sphères respectives d'influence, telles que l'UE, CARICOM et CITES pour inviter les autres Parties à réguler dans leurs systèmes légaux nationaux de la propriété, la possession, la vente et la publicité des espèces vivantes endémiques énumérées à CITES aux Caraïbes, pour maintenir que les spécimens acquis illégalement, et leur progéniture, ne puissent accéder aux marchés domestiques ou internationaux.
15. Recommande que les Parties considérant des exemptions en vertu de l'Article 11.2, prennent des mesures appropriées dans le cadre de leurs lois nationales et politiques, pour s'assurer que ces spécimens ou leur progéniture ne finissent pas involontairement vendues commercialement à l'avenir.

Recommandation III

1. « Le groupe de travail *ad hoc* sur la liste des espèces aux annexes soit rétabli dans la période intersessions pour continuer son travail.
2. Le groupe de travail élabore des lignes directrices (par exemple, la liste de contrôle) pour la nomination des espèces en vue de les énumérer dans les annexes SPAW en se basant sur l'Article 11 (4).
3. Le projet de lignes directrices développé et approuvé par le groupe de travail, sera distribué aux Parties du Protocole SPAW dès qu'il sera disponible.
4. Les Parties sont invitées à utiliser le projet de directives pour le développement des nominations des espèces, en vue de leur inclusion dans les annexes du Protocole de SPAW par STAC 7.
5. Le projet de lignes directrices soit transmis au STAC7 pour sa considération.

Recommandation IV

Comme reflété ci-dessus dans la décision 4.

7. **Approuver** le Plan de travail SPAW proposé pour 2015-2016, comme révisé par STAC6, et son budget sujet à l'approbation du budget du PEC par la 16^e IG et la 13^e CdP de la Convention de

Cartagena, **et invite en outre** le secrétariat à développer une stratégie pour la mobilisation des ressources.

8. **Accueillir** des offres des gouvernements pour explorer, avec le secrétariat, l'accueil possible de la septième réunion de SPAW STAC, au début de 2016.

ANNEXE IV : DÉCISIONS DE CdP2 LBS

DÉCISIONS DE LA CdP2 LBS

Les Parties contractantes :

Ayant convoqué à la deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes (Protocole LBS) Cartagena, Colombie, le 10 décembre 2014 ;

Prenant note de l'état de mise en œuvre du Plan de travail et du budget du sous-programme AMEP pour la période 2013-2014, comme contenu au UNEP(DEPI)/CAR WG.35/3/Rev 2 ;

Prenant note du Rapport sur les activités des centres d'activité régionale pour LBS (LBS RAC) à Cuba et à Trinité-et-Tobago pour la période 2013-2014 (UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.4 Rev.1) ;

Prenant encore note des opportunités fournies, grâce à la participation des pays dans les projets tels que le FEM CReW, GEF IWEco et GEF CLME+ pour les aider à satisfaire à leurs engagements au titre du Protocole LBS;

Prenant note du progrès de la communauté internationale à accroître la sensibilisation à la question de l'acidification des océans ;

Ayant passé en revue le Rapport du groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement (UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.5/Rev 1) y compris le profil du Rapport sur l'état de la zone d'application de la convention (SOCAR) ;

Ayant aussi passé en revue les recommandations de la Deuxième réunion du comité consultatif scientifique, et technique au Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (1e LBS STAC) dans la région des Caraïbes comme contenu dans le document (UNEP(DEPI)/CAR WG.35/4 Rev.1.

Ayant aussi passé en revue le projet de plan de travail et budget pour les activités du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2015-2016, comme montré à UNEP(DEPI)/CAR WG.35/3 Rev.2 ; et

Remarquant le progrès effectué par les Parties non contractantes pour développer et mettre en œuvre des programmes de prévention contre la pollution, des projets et activités, ainsi que pour ratifier le Protocole LBS.

Décide de:

1. **Approuver** les recommandations du STAC LBS 2.
2. **Approuver** pour approbation finale par la Seizième Réunion intergouvernementale et la Douzième Réunion des Parties contractantes, le plan de travail révisé et le budget pour le sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2015-2016, avec des modifications et des priorités présentées par la Réunion, et **la note** que le sous-programme AMEP devrait donner priorité aux Parties contractantes au Protocole LBS, prenant en compte les besoins régionaux en prévention de la pollution, de même que les partenaires donateurs qui peuvent, occasionnellement, rendre nécessaire la participation des non Parties.

3. **Exhorter** les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir des Parties contractantes à la Convention de Cartagena et à ses protocoles, le Protocole LBS.
4. **Etendre** le mandat du groupe de travail de suivi et d'évaluation (GT) pour servir d'organisme consultatif technique au secrétariat dans tout le développement du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR)
5. **Considérer** la liste modifiée de paramètres marins de qualité de l'eau dans le profil de SOCAR et **instruire** le GT pour raffiner davantage les gammes acceptables pour les paramètres définis et les méthodologies pour le suivi et l'évaluation.
6. **Demander** aux Parties contractantes de fournir des informations au GT sur les indicateurs et les méthodologies particuliers, employés dans leurs pays respectifs, pour développer des lignes directrices pour la classification des eaux côtières en classe I et en classe II et leur suivi.
7. **Demander** au secrétariat d'aider des Parties, en établissant leur capacité pour suivre et évaluer la qualité de l'eau marine, en particulier en ce qui a trait à la capacité technique et de laboratoire, et de travailler vers l'harmonisation des méthodologies et des normes de laboratoire.
8. **Demander** au secrétariat de développer une stratégie de communication et de gestion de l'information, ainsi qu'un plan de diffusion pour le SOCAR, lequel assurera son utilité comme outil de décisions techniques et financières, en ce qui a trait aux interventions appropriées qui réduisent des sources de pollution terrestre.
9. **Demander** au secrétariat d'identifier d'autres évaluations et plateformes marines régionales et globales telles que CLME+, le partenariat Mésoaméricain, le GPO de la Banque mondiale, la Red Mesoamericana de Calidad Agua (REMECA) et UNEP Live, et comment ceux-ci pourraient soutenir le développement ultérieur du SOCAR, de même qu'inclure des informations sur ces initiatives dans le premier SOCAR.
10. **Demander** au groupe de travail mentionné ci-dessus de présenter un rapport sur le progrès réalisé à la Troisième Réunion LBS STAC et **demander** au secrétariat, ainsi qu'à LBS RAC, de coordonner et soutenir le groupe de travail.
11. **Recommander à la 16^{ème}IG** d'approuver le travail continu réalisé par le GT, pour ensuite développer le Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR), y compris employer l'information fournie par des pays dans leur rapports sur la mise en œuvre de la Convention de Cartagena.
12. **Demander** aux gouvernements de la région et aux autres intéressés au développement du SOCAR et à la présidence du groupe, d'en informer le secrétariat avant le 1er mars 2015.
13. **Demander** au secrétariat de poursuivre une collaboration étroite avec le Programme d'action global du PNUE (GPA) et autres projets du PNUE sur le développement et l'exécution de partenariats globaux et régionaux concernant les aliments, les eaux usées, les déchets solides et les déchets marins, tout comme l'exécution supplémentaire des programmes d'action nationaux (NPA) et du Plan d'action régional sur les déchets en mer (RAPMaLi) ;
14. **Encourager** le secrétariat à considérer l'inclusion d'activités liées à augmenter la sensibilisation et le renforcement de capacités, en ce qui a trait au suivi de l'acidification de l'océan dans de futurs plans de travail, en notant les recommandations et les actions résultant de l'atelier sur l'acidification d'océan qui a eu lieu comme événement parallèle à la Conférence des Petits états insulaires en développement, en septembre 2014, au Samoa.

- 15. Recommander à la 16e IG** d'approuver la participation du secrétariat dans le projet de GEF CLME+, en particulier en ce qui a trait aux aspects concernant une approche plus intégrée à LBS et aux activités de SPAW, y compris une réunion conjointe possible de LBS/SPAW STAC, et au développement du SOCAR.
- 16. Encourager une plus grande collaboration** entre SPAW, LBS et le déversement d'hydrocarbures par les CAR, dans l'exécution des activités qui soutiennent leurs plans et priorités de travail respectifs.
- 17. Encourager** la participation active des Parties contractantes et d'autres pays de la région des Caraïbes dans les projets d'AMEP, afin de tirer profit des opportunités offertes pour soutenir leur ratification et la mise en œuvre du protocole LBS
- 18. Demander** au secrétariat de continuer ses efforts pour mobiliser des fonds pour des projets et des activités sans couverture dans le Plan de travail 2015-2016.

ANNEXE V : DÉCISIONS DE LA 16^{ème} IG

DÉCISIONS DE LA SEIZIÈME RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE

La Réunion:

Ayant tenu la seizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la treizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes ;

Tenant compte du Rapport du directeur exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2013-2014), tel qu'il est présenté au document UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.4 ;

Ayant passé en revue les décisions de la huitième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 9 décembre 2014) (UNEP(DEPI) /CAR IG.34/3) ;

Ayant ensuite pris note des décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 10 décembre 2014) (UNEP(DEPI) /CAR IG.35/4) ;

Ayant pris note du Rapport de la deuxième Réunion du Comité consultatif, scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres, à Managua, Nicaragua, 10 au 13 juin 2014, comme contenu dans UNEP(DEPI) /CAR WG.35/4 ;

Ayant ensuite pris note des Recommandations de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes Cartagena, Colombie, 8 décembre 2014 (UNEP(DEPI) /CAR WG.36/7) ; et

Ayant passé en revue le rapport de la septième Réunion ordinaire du comité de coordination du Centre d'activité régional/et comité de coordination du Centre régional pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine, d'information et de formation des Caraïbes (CAR/REMPEITC-Caraïbes), Curacao, du 20 au 21 mai 2014, comme contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.6.

DÉCIDE :

DÉCISION I

Ayant examiné le projet de Plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016, tel qu'il figure dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG 36 / 3;

Prenant note des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) apportées par les états et les territoires de la région des Caraïbes pour 2013-2014 ;

Ayant examiné les besoins budgétaires du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour compléter son plan de travail 2015-2016;

Ayant passé en revue les trois clauses additionnelles suggérées pour le Règlement financier de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) contenues à UNEP(DEPI)/CAR IG.36/CRP.1.

Décide de:

1. **Approuver** le Plan de travail et le budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016 avec les modifications à approuver par le SPAW COP8 et COP2 LBS et plus tard par la Réunion ;
2. **Demander** au secrétariat de continuer à rechercher des fonds additionnels pour répondre aux pleines exigences du plan de travail approuvé et **exhorter les** gouvernements à soutenir le secrétariat à cet égard ;
3. **Approuver** l'Amendement 1 au Règlement financier, intégrant les trois clauses sur : la réserve d'un Capital de travail, l'administration/paiement des arriérés, et l'arrêt du Fonds d'affectation spécial; Sujet aux réponses des Parties, dans la mesure où il n'y aura aucune objection, cet amendement entrera en vigueur le 1^{er} février 2015 ;
4. **Approuver** l'organigramme du secrétariat, et la reclassification du poste administratif de Commis G4 pour l'Assistant financier G5 pour une plus grande aide administrative. l'intégration des pratiques d'approvisionnement et des fonctions financières ;
5. **Adopter** la table des contributions volontaires au Fonds d'affectation spécial en 2015-2016, comme l'indique l'Annexe VI de ce rapport, en notant que les contributions seront maintenues au même niveau que dans l'exercice biennal précédent, et ceci sera reflété selon le Plan de travail et au budget approuvés pour 2015-2016 ;
6. **Demander** au Secrétariat de facturer aux Etats et Territoires du Programme pour l'environnement des Caraïbes, les montants exprimés à l'Annexe VI du présent Rapport ;
7. **Demander instamment** à tous les gouvernements de verser toutes les contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, en temps opportun, afin d'assurer la durabilité financière du Programme et sa continuité ;
8. **Ensuite, exhorter** les gouvernements n'ayant jamais contribué au Fonds d'affectation spécial CTF, de commencer à le faire, et ceux ayant des contributions non acquittées de les régler rapidement ;

9. **Reconnaître** l'appui fourni par le gouvernement de la Colombie, accueillant les réunions actuelles (SPAW STAC6, SPAW CdP8, LBS CdP2, IGM16/CdP13), à un coût de 50,000 \$US (assujetti à la soumission du rapport financier) qui autrement aurait été à la charge du Fonds d'affectation spécial des Caraïbes;
10. **Demander au Secrétariat** de continuer ses efforts de collecte de fonds et d'explorer des mécanismes financiers novateurs auprès des Etats membres, afin de faciliter le paiement de leurs contributions non acquittées, par exemple par leur soutien aux réunions, aux ateliers, etc. ; et
11. **Demander** au Directeur exécutif du PNUE de prendre les dispositions nécessaires pour prolonger le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes jusqu'en 2017.

DÉCISION II

Ayant passé en revue les rapports, les recommandations et décisions des réunions convoquées dans le cadre du Programme pour l'environnement depuis la quinzième Réunion intergouvernementale;

Prenant note de l'intérêt des Parties contractantes d'inclure des activités concernant l'acidification de l'océan dans le Plan de travail et budget 2015-2016;

Prenant également note du besoin de collaboration entre les sous-programmes AMEP et SPAW et les centres d'activité régionaux, en répondant aux recommandations et aux décisions des réunions :

Décide de:

1. **Approuver** les Décisions de la huitième Réunion des Parties contractantes au Protocole SPAW tenue à, Cartagena, Colombie, le 9 décembre 2014, comme contenue dans UNEP(DEPI)/CAR IG 34/3 ; et
2. **Approuver** les décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, tenue à Cartagena, Colombie, le 10 décembre 2014, comme contenue dans UNEP(DEPI)/CAR IG 35/4 ;
3. **Demander** au secrétariat d'inclure des activités dans son plan de travail 2015-2016 afin d'accroître la sensibilisation et mobiliser des ressources, notamment le développement de nouvelles propositions de projet, pour permettre l'évaluation et la surveillance de l'acidification de l'océan dans la région des Caraïbes, faisant les liens nécessaires avec le réseau de suivi de récifs coralliens des Caraïbes, lequel est actuellement coordonné par le sous programme SPAW ; et
4. **Demander** au secrétariat de renforcer la coopération avec les installations du bouclier de la Guyane, afin de développer des synergies entre les deux programmes.

DÉCISION III

Ayant passé en revue le compte rendu de la septième Réunion ordinaire du comité de coordination du RAC/REMPEITC-Caribe, tenue à Willemstad, Curaçao, 20 au 21 mai 2014 (UNEP(DEPI)/CAR IG 36/INF.6) ;

Ayant examiné le Plan stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015 du centre d'activité régional, REMPEITC-Caribe (UNEP(DEPI)/CAR IG 36/FNI 6.);

Faisant observer, avec nos remerciements la contribution continue des gouvernements de la France, Curaçao (Royaume des Pays Bas) et des Etats-Unis au RAC/REMPEITC-Caribe ;

Faisant bon accueil à l'offre du gouvernement de Curaçao de continuer à héberger le CAR/REMPEITC-Caribe sur l'île de Curaçao, autonome du Royaume des Pays-Bas ;

Reconnaissant la nécessité de mettre fin et de signer le Mémoire d'Entente entre le PNUE et le gouvernement de Curaçao pour l'hébergement du RAC/REMPEITC-Caribe ;

Faisant observer les défis majeurs, en termes de personnel insuffisant et reconnaissant le travail acharné des consultants et du personnel, y compris ceux détachés par d'autres gouvernements;

Reconnaissant le besoin d'une coopération continue pour développer et mettre en œuvre l'action multilatérale commune pour répondre aux déversements d'hydrocarbures et autres menaces environnementales marines provenant des bateaux dans la région des Caraïbes ; et

Faisant bon accueil à l'établissement du groupe de travail sous la présidence de la Jamaïque pour surveiller le développement d'un plan stratégique à long terme pour améliorer la mission du centre et des plans de travail futurs.

Décide de:

1. **Passer en revue** et appuyer les recommandations de la 7ème Réunion ordinaire du comité de coordination ;
2. **Revoir et approuver** le Plan de travail et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015 ;
3. **Reconnaître** la contribution des gouvernements de la France, des Etats-Unis et de Curaçao pour leur appui continu au centre ;
4. **Exhorter** toutes les Parties contractantes, à soutenir également le centre par de futurs détachements et/ou l'octroi de ressources pour soutenir les activités de REMPEITC ;
5. **Demander** au secrétariat de travailler avec le PNUE et le gouvernement et Curaçao pour mettre fin et signer le Mémoire d'Entente pour l'accueil de RAC/REMPEITC-Caribe dès que possible étant donné qu'il servira de base juridique au développement de Mémoire d'Entente additionnels impliquant l'OMI, RAC/REMPEITC-Caribe et les garde côtes des USA ;
6. **Encourager** les Parties contractantes à participer aux futures Réunions ordinaires du Comité de coordination de RAC/REMPEITC-Caribe, afin de s'assurer que les activités du centre reflètent les besoins de la région des Caraïbes et de toutes les Parties contractantes ;

7. **Approuver** le développement d'un plan stratégique de 5-10 ans, pour renforcer la mission du centre et les plans de travail futurs, ainsi que pour noter l'établissement du groupe de travail à composition non limitée, sous la présidence du gouvernement de la Jamaïque pour surveiller ce développement ;
8. **Encourager** les Parties contractantes à continuer à développer et achever des plans d'urgence nationaux contre les déversements d'hydrocarbures/HNS et à fournir des apports pour la mise à jour du Plan de l'île OPRC des Caraïbes par l'établissement d'un groupe de travail ;
9. **Encourager** le secrétariat (ou PEC) à continuer sa coopération avec l'OMI, en vue de favoriser la ratification de, et la conformité à la Convention de Londres et le Protocole de Londres relatif aux décharges et autres matières en mer entre les pays de la région des Caraïbes.
10. **Encourager** davantage le secrétariat, en collaboration avec l'OMI, à explorer les possibilités de financement à grande échelle, en particulier par le FEM, pour la mise en œuvre des activités relatives aux déversements d'hydrocarbures identifiées dans le plan stratégique proposé ; et
11. **Faire bon accueil** à la nomination du nouveau Directeur du centre, Benjamin Allee, reconnaître avec tous nos remerciements les contributions des deux détachés partis - CDR Felton Gilmore des Etats-Unis et Mme. Anne Réglain de France, et souhaiter la bienvenue également à leurs remplaçants CDR Paul Latanzi et Vassilis Tsigourakos.

DÉCISION IV

Rappelant la décision de la treizième Réunion intergouvernementale d'approuver les lignes directrices de fonctionnement du Centre d'activité régional (CAR) et des réseaux d'activité régionaux (RAR) de la Convention de Cartagena (UNEP(DEPI)/CAR IG.28/INF.5.Rev.1) ;

Reconnaissant le progrès accompli par le secrétariat pour mener à bonne fin et/ou mettre à jour des accords hôte des Centres d'activité régionaux ; et

Faisant bon accueil à l'appui par le QG du PNUE dans la mise au point de ces accords.

Décide de:

1. **Demander au Secrétariat**, en coordination avec les centres d'activités régionaux, de continuer son travail pour finaliser les accords de Siège en attente, avec les gouvernements hôtes le plus tôt possible.

DÉCISION V

Ayant examiné les progrès du Programme pour l'environnement des Caraïbes durant l'exercice 2013-2014;

Reconnaissant la nécessité de poursuivre le développement et la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes de l'exercice biennal 2015-2016 et au-delà;

Faisant bon accueil du progrès accompli par d'autres Parties vers la ratification des Protocoles LBS et SPAW ;

Prenant note de l'importance d'obtenir des rapports de la part des pays sur l'état de mise en œuvre de la Convention et ses protocoles; et

Reconnaissant que le format de rapport devrait être tenu sous contrôle périodique du secrétariat, y compris de demander aux gouvernements de fournir des informations supplémentaires dans le cadre de leurs obligations de déclaration en vertu de la Convention.

Décide de:

1. **Encourager** d'autres gouvernements dans la région des Caraïbes à ratifier la Convention de Cartagena et ses protocoles ;
2. **Encourager** les gouvernements à informer le secrétariat du statut et des impacts de la mise en œuvre de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes et de ses protocoles, par le biais du format de rapport approuvé pour la Convention de Cartagena et ses protocoles ;
3. **Encourager** une plus grande implication et participation des points de liaison dans le développement et la mise en œuvre du programme de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes, y compris la participation à des réunions du secrétariat ;
4. **Demander** également au secrétariat de poursuivre ses efforts pour renforcer les relations de collaboration avec les agences régionales et les secrétariats des conventions pertinents, pour permettre la mise en œuvre plus efficace du plan de travail du PEC ;
5. **Féliciter**, en particulier, le coordonnateur et le personnel du secrétariat pour les progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pendant la période depuis la quinzième Réunion intergouvernementale ;
6. **Encourager** toutes les Parties contractantes qui n'ont pas encore soumis des rapports nationaux de le faire et au plus tard le 31 mars, 2015 et invite le secrétariat à rendre tous ces rapports disponibles par le site Web de PEC du PNUE ; et
7. **Encourager** les gouvernements à exprimer leur appréciation et leur soutien, au Programme pour l'environnement des Caraïbes au sein de leurs institutions nationales, ainsi qu'aux forums pertinents nationaux, régionaux et au niveau mondial.

DÉCISION VI

Reconnaissant les efforts déployés par le secrétariat et par le CAR CIMAB pour produire le projet de rapport final de la mise à jour du Rapport technique du PEC No. 33du Programme pour l'environnement des Caraïbes, maintenant Rapport technique No. 52 ;

Reconnaissant les réalisations du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de l'environnement, établies par Décision XI de la quatorzième IG ; et

Notant aussi que davantage de travail sera nécessaire pour compléter le profil proposé du rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention;

Décide de:

1. **Soutenir** la recommandation spécifique de la CdP2 LBS, afin de permettre le travail continu du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de l'exercice biennal 2015-2016 ;
2. **Demander** que le groupe de travail continue comme un groupe de travail ouvert constitué d'experts des Parties contractantes et de centres régionaux d'activité à la Convention de Cartagena ;
3. **Demander aussi** que la présidence des groupes de travail fasse rapport à la 3ème LBS STAC et le cas échéant, à CdP3 LBS; et.
4. **Demande** au secrétariat de maintenir ses efforts de mobiliser les ressources qui aideront des pays, dans la conduite di suivi et des évaluations nationales côtières et marines, et dans le développement ultérieur du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention.

DÉCISION VII

Rappelant la décision IX de la quatorzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena ;

Faisant bon accueil à la présentation sur le projet du grand écosystème marin des Caraïbes du FEM (CLME+) du FEM/PNUD: *Catalysant la mise en œuvre du Programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil* ;

Reconnaissant que le secrétariat de la Convention de Cartagena a été une agence de Co-exécution du projet CLME et continuera à soutenir l'exécution du projet CLME⁺ ;

Reconnaissant que les objectifs et le mandat de la Convention de Cartagena et ses protocoles sont cohérents avec l'objectif à long terme du CLME politiquement approuvé⁺ « *programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées des grands écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil* » ;

Observant que le document du projet CLME⁺ devrait être soumis au secrétariat du FEM pour analyse et approbation à la fin de 2014 ; et

Observant en outre que la mise en œuvre du projet après approbation devrait commencer pendant la première moitié de l'année 2015.

Décide de:

1. **Encourager** les gouvernements à soutenir la mise en œuvre du projet CLME + et par extension le CLME + SAP politiquement approuvé ;
2. **Demander** que le secrétariat explore des opportunités d'entrer dans un accord formel avec le Brésil, concernant une collaboration mutuelle sur des activités relevant de la Convention de Cartagena et ses protocoles ;
3. **Exhorter** le secrétariat à tirer profit des ressources qui seront fournies à travers CLME + pour faciliter la coordination renforcée des régions, parmi les domaines de programme AMEP et SPAW, y compris le développement d'une feuille de route pour l'action de collaboration et la tenue de réunions techniques communes et des ateliers ;
4. **Demander** que le secrétariat participe au mécanisme de coordination intérimaire pour la mise en œuvre du CLME+ SAP, qui doit être établi sous le projet CLME +, et à participer au processus pour identifier un mécanisme de coordination pour soutenir la mise en œuvre de la gestion basée sur l'écosystème / approche éco systémique (EBM/EAF) au sein du CLME+ ;
5. **Demander** que le secrétariat participe à la mise en œuvre du projet CLME + par l'inclusion des activités suivantes, dans le Plan de travail 2015-2016, avec l'aide financière requise du projet :
 - i. Faciliter le développement de stratégies et des plans d'action régionaux pour la protection des habitats marins et la réduction d'impacts des éléments nutritifs sur des écosystèmes marins du CLME+ ;

- ii. Conduire une ligne de base et une (pré) évaluation de faisabilité des besoins d'investissement et des opportunités pour protéger et reconstituer les habitats principaux, réduire les impacts de la pollution sur le bien-être humain, et sauvegarder les biens et les services fournis par les écosystèmes marins ;
 - iii. Soutenir le développement des plans d'investissement, pour l'action sur la protection et la restauration de l'habitat et la réduction de sources terrestres de pollution marine ;
 - iv. Coordonner un projet de démonstration sur le « Pilotage de la transition vers une approche basée sur l'écosystème du CLME+, avec une attention particulière sur le LME du nord du Brésil » ;
 - v. Contribuer au développement du rapport sur « l'état des écosystèmes marins et des ressources vivantes associées dans la région de CLME+ » et développement d'un prototype CLME+ suivi et évaluation de SAP portail Web, y compris mais non limité au développement du Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention ;
6. **Demander** au secrétariat de faciliter la collaboration et la coordination entre le projet CLME+ et d'autres projets relatifs exécutés par le secrétariat, en particulier les projets du FEM, tel que le FEM CReW et FEM IWEco.

DÉCISION VIII

Conscients de la dégradation et la perte continue d'habitats marins critiques importants, tels que les récifs coralliens, les forêts de mangrove et les herbiers marins, et les pertes associées en termes d'approvisionnement de marchandises et de services d'écosystème ;

Remarquant l'augmentation des efforts continus et prévus pour la protection et la restauration de ces habitats clés dans plusieurs endroits à travers les Caraïbes, et que le succès de ces efforts exigera également des efforts de prévention, de réduction et de contrôle de la pollution ;

Reconnaissant les **multiples** bénéfices d'inclure l'optimisation des ressources à obtenir à partir de la planification améliorée, la coordination et la collaboration entre des programmes nationaux et régionaux relatifs, les projets et les initiatives comme la valeur de partager des leçons apprises et de meilleures pratiques de ces activités ; et

Faisant bon accueil à l'opportunité concrète fournie par le projet de CLME+ cofinancé par le FEM pour aider à satisfaire les besoins précédemment exprimés.

Décide de:

1. **Demander** au secrétariat de lancer des consultations avec des initiatives et organismes de la région effectuant la restauration de récifs coralliens, en vue de développer des mécanismes de partage de l'information, de recherche et des meilleures pratiques sur la question, ainsi que pour améliorer la collaboration et la coordination entre celles-ci et d'autres initiatives pertinentes ;
2. **Demander également au** secrétariat de lier, le cas échéant, l'effort mentionné ci-dessus aux activités du PEC, afin de réactiver le réseau régional de suivi des récifs coralliens, ainsi que ceux concernant la question de l'acidification océanique, dans un effort pour promouvoir davantage la coordination et la maximisation des ressources ; et
3. **Encourager** le secrétariat à inclure les mécanismes mentionnés dans la décision VIII.1 dans le contexte du projet de CLME+, qui vise également à intégrer et faciliter des actions et des investissements sur la restauration des habitats principaux et la réduction de pollution.

ANNEXE VI : CONTRIBUTIONS INDICATIVES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2015-2016

CONTRIBUTIONS INDICATIVES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2015-2016

PAYS	2015	2016
Anguilla	12,791	12,791
Antigua et Barbuda	12,791	12,791
Aruba	11,663	11,663
Bahamas	12,791	12,791
Barbade	12,791	12,791
Belize	11,663	11,663
Les îles vierges britanniques	7,547	7,547
Caraïbes Néerlandaises	6,000	6,000
Les îles Cayman	7,101	7,101
Colombie	22,914	22,914
Costa Rica	13,917	13,917
Cuba	24,059	24,059
Curaçao	10,000	10,000
Dominica - Commonwealth	12,791	12,791
République dominicaine	15,044	15,044
France	291,597	291,597
Grenade	12,791	12,791
Guatemala	13,917	13,917
Guyana	12,791	12,791
Haïti	12,791	12,791
Honduras	12,791	12,791
Jamaïque	18,514	18,514
Mexique	40,000	40,000
Montserrat	3,430	3,430
Nicaragua	12,791	12,791
Panama	13,917	13,917
St. Kitts - Nevis	3,430	3,430
Sainte-Lucie	11,663	11,663
St Maarten	5,000	5,000
St. Vincent & les Grenadines	11,663	11,663
Surinam	12,791	12,791
Trinité-et-Tobago	15,044	15,044
Turc et Caïques	6,174	6,174
États-Unis	425,000	425,000
Venezuela	170,375	170,375
	1,300,333	1,300,333

Même contributions que dans l'exercice biennal précédent

ANNEXE VII : LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

Symbole	Titre	Point de l'ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/1	Ordre du jour provisoire	1-3
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/2	Ordre du jour provisoire annoté	3
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/3	Plan de travail et budget du programme pour l'environnement des caraïbes pour l'exercice biennal 2015-2016	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.34/3	Décisions de la huitième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, le 9 décembre 2014 ;	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.35/3	Décisions de la deuxième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 10 décembre 2014	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/4	Recommandations de la septième Réunion ordinaire du Comité directeur du Centre d'activité régional / Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence de pollution marine RAC/REMPEITC-Caribe Willemstad, Curaçao, Mai 2014	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/5	Rapport de la seizième Réunion intergouvernementale (IG) du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et treizième Réunion des Parties contractantes (CdP) à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Cartagena, Colombie, 11 au 13 décembre 2014 (à être préparé au cours de la réunion)	9
<u>Documents d'information</u>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.1	Liste provisoire de documents	1
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.2	Liste provisoire des participants	1
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.3	Rapport du Président du comité de surveillance et Président du bureau des Parties contractantes	4
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.4	Rapport du directeur exécutif du PNUE sur la mise en œuvre du Plan de travail et du budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2013-2014)	5

UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.5	Règlement intérieur et financier de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)	1,2,8
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.7	Rapport de la ratification de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes et de ses protocoles (Convention de Cartagena) présentés par le gouvernement de la Colombie	
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/6	Projet de plan de travail et budget du sous-programme des zones et vie sauvage spécialement protégées (spaw) pour l'exercice biennal 2015-2016	6
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.3	État des activités du sous programme SPAW pour 2013-2014	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.4	Rapport du Centre d'activité régional de SPAW (SPAW-CAR) en Guadeloupe en ce qui concerne des opérations du CAR et du budget pour la période 2013-2014	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.5	Mise à jour du Réseau de gestion et Forum des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM), ainsi que de ses activités principales (y compris le supplément sur le projet de l'Initiative Caribbean Challenge complété et le projet en cours du Réseau des zones marines gérées des Caraïbes orientales résilientes au climat (ECMMAN))	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.6	Mise à jour de la Mise en œuvre des activités à l'appui du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) y compris le projet de l'Espagne-UNEP Lifeweb « Protection des habitats et couloirs de migration pour les mammifères marins dans le du sud et nord-est Pacifique et la région des Caraïbes par le biais des réseaux de zones marines protégées »	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.7	Le grand écosystème marin des Caraïbes du FEM (CLME+) et les principales réalisations du projet pilote des pêches et de la biodiversité des récifs. Rapport sommaire, Les meilleures pratiques et les enseignements appris	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/7	Recommandations de la sixième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes Cartagena, Colombie, 8 décembre 2014	5-8
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.4/Rev 1	Rapport des activités du Centre d'activité régional LBS IMA (Trinité-et-Tobago) et Cimab (Cuba) pour 2013-2014	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.7	Rapport du Partenariat global sur la réunion de la plateforme des Caraïbes concernant la gestion des éléments nutritifs (GPNM). Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago 7 au 9 mai 2013	

UNEP(DEPI)/CAR WG.35/4/Rev 1	Rapport de la deuxième Réunion du comité consultatif scientifique, et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes Managua, Nicaragua, Juin 2014	5-6
UNEP(DEPI) /CARWG.35/INF.5/ Rev.1	Rapport du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de l'environnement	5. 6
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.5	Résumé des rapports nationaux des Parties contractantes à la Convention 2013-2014	4
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.6	Rapport de la septième Réunion ordinaire du comité directeur du Protocole relatif à la coopération pour la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, 20 au 21 mai 2014 ;	5
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.8	Mise à jour du Rapport sur les efforts internationaux traitant de l'acidification océanique (présenté par les Etats-Unis)	
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.9	Formulaire d'identification du projet du FEM relatif aux eaux internationales « International Waters : Learning Exchange and Resource Network (IW : LEARN) Phase 4 » (en anglais seulement)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.11/Rev 1	Proposition de projet financé par le FEM sur la gestion intégrée des eaux, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (FEM - IWeco) (en anglais seulement)	5,6
UNEP(DEPI)/CAR IG.35/INF.3	Document de projet CLME+: Catalyser la mise en œuvre du Programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil (en anglais et espagnol)	6
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.18	Évaluation de mi-parcours - Projet financé par le FEM «Examen d'un Fonds régional des Caraïbes prototype pour la gestion des eaux usées» (FEM CRew) (en anglais seulement)	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.19/Rev 1	Déchets marins dans la région des Caraïbes : Vue d'ensemble régionale et plan d'action mis à jour	5. 6
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6	Rapport de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes Punta Cana, République Dominicaine, 22 octobre 2012	5-8
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/5	Rapport de la septième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Punta Cana, République Dominicaine, 24 octobre 2012.	5-8

UNEP(DEPI)/CAR IG.33/5	Rapport de la quinzième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Punta Cana, République Dominicaine, du 25 au 27 octobre 2012	5-8
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Documents de référence

ST/AI/284	Instructions administratives - Fonds de fidéicommis général	
UNEP/EA.1/10	Procédures de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA), Nairobi, Kenya, du 23 au 27 juin 2014 (en anglais seulement)	
UNEP/LAC-IG.XIX/9	Compte rendu final de la XIX Réunion du forum des ministres de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes, Los Cabos, Mexique 2014	
UNEP, 2013	Rapport de la deuxième Conférence des connexions globales Terre-Océan (GLOC), Montego Bay, Jamaïque, 2 au 4 octobre 2014	
UNEP(DEPI)/RS.16/WP.5.RS PNUE, 2014.	Direction stratégique de mers régionales 2013-2016 Annuaire des points de liaison du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Dossier d'information du PEC (en anglais seulement)	
UNEP, 2012	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres	
UNEP, 2010	Règlement intérieur pour les réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)	
UNEP, 1983a	Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Rapports et études des mers régionales du PNUE No. 26	
UNEP, 2014.	Annuaire du PNUE : Questions émergentes dans notre environnement global	
UNEP(DEPI)/CAR IG.24/CRP.9/Rev.1	Lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des Centres d'activités régionaux et réseaux d'activité régionaux de la Convention de Cartagena.	

UNEP DEPI GPA, 2011	Plan de travail du Partenariat mondial sur la gestion des déchets - et déchets marins 2012-2016
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.6	Liste rouge des espèces menacées de l'UICN pour les Caraïbes - une proposition
STAP, 2012	Impacts des débris marins sur la biodiversité : état actuel et solutions potentielles. Un document de STAP. Fonds pour l'environnement mondial et secrétariat à la Convention sur la diversité biologique
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.9	Compte rendu succinct de la réunion de revue de l'Atlas marin des Caraïbes -Phase 2, Miami, États-Unis, 10 au 13 décembre, 2013
UNEP(DEPI)/CAR WG.35/INF.14	Rapport final de l'atelier régional FEM CReW « Protocole LBS : les difficultés et les défis dans les pays participant au Projet FEM CReW- pays hispanophones », La Havane, Cuba, 10 au 11 décembre, 2013 (en anglais et espagnol)
PNUE (DEPI)/CAR WG.35/INF.15	Rapport d'évaluation des pays choisis en ce qui concerne le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS) - pays anglophones.
UNEP(DEPI)/RS.16/INF. 2.RS	Économie verte dans un monde bleu - résumé exécutif
UNEP(DEPI)/RS.16/INF. 3.RS	Économie verte dans un monde bleu pour PEID - résumé exécutif
UNEP(DEPI)/RS.16/INF. 4.RS	TEEB pour des océans
UNEP(DEPI)/RS.16/INF. 5.RS	Atelier de visualisation de document d'information
UNEP(DEPI)/RS.16/INF. 6.RS	Objectif de développement durable - océans
UNEP(DEPI)/RS.16/WP.3.RS	Rapport d'atelier de visualisation
UNEP(DEPI)/RS.16/WP.6.RS	Progrès dans la mise en œuvre des directions stratégiques de mers régionales 2013-2016
CDB, 2014.	Séries techniques de la CDB No. 75. Une synthèse mise à jour des impacts de l'acidification océanique sur la diversité biologique - secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2014)

ANNEXE VIII : LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

PARTIES CONTRACTANTES				
	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
1.	Linroy Christian (Chef de Délégation)	Antigua et Barbuda	Director Analytical Services Ministry of Agriculture Dunbars Friars St. John's	Tel: +268-764-8338 Fax: +268-462-6281 E-mail: linroyc@gmail.com
2.	Arica Hill		Environment Education Officer Environment Division Ministry of Health and the Environment #1 Victoria Park Botanical Gardens Factory Road St. John's	Tel: +268-462-4625/+268-562-2568 Cell: +268-464-8157 E-mail: aricahill@gmail.com
3.	Gisbert Boekhoudt	Aruba	Director Directorate of Nature and Environment Bernhardstraat 75 San Nicolas	Tel: +297-584-1199 Fax: +297-5844241 E-mail: gisbert.boekhoudt@dnmaruba.org
4.	Maurice Isaacs	Bahamas	Veterinary Officer Department of Agriculture Ministry of Agriculture and Marine Resources Levy Building, East Bay Street, P.O. Box N-3028, Nassau	Tel: 1-242-457-1929 Fax: 1-242-325-3960 E-mail: zacks1957@gmail.com
5.	Lorna Inniss	Barbade	Director (Ag.) Coastal Zone Management Unit 8 th Floor Warrens Towers II Warrens, St. Michael	Tel: +246-622-1611 Fax: +246-228-5956 E-mail: ilvocean1@gmail.com ; linniss@coastal.gov.bb

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
6.	Mervin Hastings	Les îles vierges britanniques	Deputy Chief Conservation and Fisheries Officer (Ag.) Ministry of Natural Resources and Labour Conservation and Fisheries Department P.O. Box 3323 Road Town, Tortola	Tel: +284-468-2700 Fax: +284-468-2781 E-mail: mhastings@gov.vg
7.	Lynda Varlack	Les îles vierges britanniques	Director (Ag.) National Parks Trust of the Virgin Islands #57 Main Street P.O. Box 860, Road Town, Tortola, VG 1110	Tel: +284-496-9066 Fax: +284-852-3660 E-mail: director@bvinpt.org
8.	Edgar Ek	Belize	Deputy Chief Environmental Officer Department of Environment Ministry of Natural Resources and the Environment Market Square, Belmopan	Tel: (+501)822-2548 Fax: (+501)822-2860 E-mails: doe.dceo@ffsd.gov.bz
9.	Paul Hoetjes	Caraïbes Néerlandaises	Policy Coordinator Nature Ministry of Economic Affairs P.O. Box 357 Kralendijk, Bonaire	Tel: +599-795-9086 E-mail: paul.hoetjes@rijksdienstcn.com
10.	Gaia Hernandez Palacios	Colombie	Jefe de la Oficina de Asuntos Internacionales Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle #37 8-40 Piso 2, Bogota	Tel: +571-332-3400 ext 2311 E-mail: kmoreno@minambiente.gov.co
11.	Elizabeth Inés Taylor Jay (Head of Delegation)	Colombie	Directora Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +57-1-332-3400 ext. 1213 E-mail: Etaylor@minambiente.gov.co
12.	Jenny Sharyne Bowie Wilches (Alternate Head of Delegation)	Colombie	Tercer Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 – 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 ext. 1642 E-mail: Jenny.bowie@cancilleria.gov.co

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
13.	Solangel Ortiz Mejia	Colombie	Ministro Consejero Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 - 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 ext. 1567 E-mail: solangel.ortiz@cancilleria.gov.co
14.	Claudia Patricia Cuevas	Colombie	Coordinadora Asuntos Ambientales Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 - 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 ext. 1637 E-mail: claudia.cuevas@cancilleria.gov.co
15.	Melissa Laverde Ramirez	Colombie	Asesora Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 - 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +57-1-381-4000 ext. 1641 E-mail: Melissa.Laverde@cancilleria.gov.co
16.	Monica Isaza	Colombie	Tercer Secretario Ministerio de Relaciones Exteriores Calle 10 No. 5 - 51, Palacio de San Carlos, Bogotá	Tel: +571-381-4000 E-mail: monica.isaza@cancilleria.gov.co
17.	Ana Maria Gonzalez Delgadillo	Colombie	Profesional Especializado Dirección Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +571-332-3400 ext. 2475 E-mail: ajtorres@minambiente.gov.co
18.	Kelly Moreno Fontalvo	Colombie	Professional Especializado de la Oficina de Asuntos Internacionales Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +571-332-3400 E-mail: kmoreno@minambiente.gov.co
19.	Juan Manuel Soltau Ospina	Colombie	Secretario Ejecutivo Comisión Colombiana del Océano Carrera 54 No. 26-50, Piso 4 0 Edificio Dimar	Tel: +571-315-8214 / +571-315-8520 ext. 101-114 Fax: +571-315-8217 E-mail: oceano@cco.gov.co

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
20.	Eduardo Antonio Guerrero Forero	Colombie	Asesor Agencia Presidencial de Cooperación Internacional de Colombia Cra. 11 No. 93-53 Piso 7	Tel: +571-601-2424 ext. 141 Fax: +57-310-791-8684 E-mail: eduardoguerrero@apccolombia.gov.co
21.	Claudia Rodriguez Arrieta	Colombie	Jefe Encargada de la Oficina de Asuntos Internacionales Calle 37 #8-40, Bogotá	Tel: +571-332-3400 E-mail: cprodriguez@minambiente.gov.co
22.	Camila Romero Chica	Colombie	Asesora Grupo de Asuntos Internacionales y Cooperación Parques nacionales Naturales Carrera 10 #20-30, Bogotá	Tel: +571-353-2400 E-mail: romero@parquesnacionales.gov.co
23.	Ruben Dario Muñoz Robles	Costa Rica	Ministerio de Ambiente y Energía San José Costa Rica, Francisco Peralta Edificio MINAE	Tel: +506-2258-0069 E-mail: rmunoz@minae.go.cr
24.	Francisco Arias	Colombie	Director General Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras Calle 25 No. 2-55, Playa Saiguero, Santa Marta D.T.C.H.	Tel: +575-432-8600 ext 440-441 Fax: +575-432-8694 E-mail: francisco.arias@invemar.org.co
25.	Claudia Sanchez	Colombie	Coordinadora Grupo Planeacion y Manejo Sub-direccion de Gestion y manejo de Areas Protegidas Parque Nacionales Naturales de Colombia	Tel: +51-320-342-0490 E-mail: Claudia.sanchez@parquesnacionales.gov.co
26.	Ydalia Acevedo	République dominicaine	Viceminister Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Ave. Cayetano Germosen esq. Ave. Luperon, El Pedregal, Santo Domingo	Tel: +809-501-2696 E-mail: ydalia.acevedo@ambiente.gob.do

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
27.	Marie-Anne Mortelette (Head of Delegation-IGM)	France	Responsable Milieu Marin Ministère Des Affaires Etrangères 27 Rue de la Convention CS91533 75732 Paris Cedex 15	Tel: +33-1-43-17-44-25 E-mail: marie-anne.mortelette@diplomatie.gouv.fr
28.	Charles de Barsac (Head of Delegation-LBS)	France	Charge de mission mers régionales Ministère de L'Ecologie Tour Pascal A- 6 Place des Degrés 92055 La Défense Cedex	Tel: +33-1-40-81-76-77 E-mail: charles-henri.de-barsac@developpement-durable.gouv.fr
29.	Maud Casier (Head of Delegation-SPAW)	France	International Coordination Officer Ministry of Ecology, Sustainable Development & Energy	Tel: +33-1-40-81-86-06 E-mail: maud.casier@developpement-durable.gouv.fr
30.	Arnaud Anselin	France (Guiane francais)	Chef du service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages Direction de L'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL Guyane) Impasse Buzaré, 97 300 Cayenne	Tel: +594-694-91-02-84 E-mail: arnaud.anselin@developpement-durable.gouv.fr
31.	Denis Girou	France (Guiane francais)	Directeur Direction de L'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL Guyane) Rue du vieux Port BO 6003, 97306 Cayenne Cedex	Tel: +33-14-31-74-425 E-mail: denis.girou@developpement-durable.gouv.fr
32.	Roland Baldeo	Grenade	MPA Coordinator Fisheries Division Gouyave	Tel: 473-534-5976 Fax: 473-440-6613 E-mail: rolandbaldeo@gmail.com
33.	Mario Díaz Anzueto	Guatemala	Head of Unit Ministry of Environment and Natural Resources Mesoamerican Biological Corridor 20 calle 28-58 zona 10, Guatemala City	Tel: +502-24-23-05-00 Fax: +502-24-23-05-00 E-mail: mdiazanzueto@marn.gob.gt

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
34.	Kemraj Parsram (Head of Delegation)	Guyana	Director, Compliance and Enforcement Environmental Protection Agency Ganges Street Prashad Nagar, Georgetown	Tel: +592-225-5741 E-mail: kemraj.parsram@gmail.com
35.	Rensforde Joseph	Guyana	Technical Specialist (Sanitation) Ministry of Housing and Water 69 Kaburi Street Lamaha Springs, Georgetown	Tel: +592-691-0732 Fax: +592-2271-1311 E-mail: rensforde_joseph@yahoo.com
36.	Paulette Kolbusch	Jamaïque	Senior Manager National Environment Planning Agency 10 Caledonia Avenue, Kingston 5	Tel: 876-754-7540 Fax: 876-754-7299 E-mail: pkolbusch@nepa.gov.jm
37.	David Galeana García	Mexique	Capitán de Puerto Secretaría de Comunicaciones y Transportes/ Dirección General de Marina Mercante Boulevard Adolfo López Mateos No. 1990, Piso 5, Colonia Tlacopac, Delegación Alvaro Obregón, C.P. 01049	Tel: +52-55-5265-3225 E-mail: cvaldezo@sct.gob.mx
38.	Zuleika Pinzon Mendoza	Panama	Directora de Areas Protegidas y Vida Silvestre Autoridad Nacional del Ambiente (ANAM) Albrook, Edf. 804, Panama City	Tel: +507-500-0877 E-mail: zpinzon@anam.gob.pa
39.	Arelys Fuentes Castillo	Panama	Laboratorista de Calidad Ambiental Autoridad Nacional del Ambiente (ANAM) Albrook, Edf. 502, Panama City	Tel: +507-500-0909 E-mail: afuentes@anam.gob.pa
40.	Randolph Edmead	St. Kitts et Nevis	Ministry of Sustainable Development Department of Physical Planning and Environment, Bladen Commercial Development, Wellington Road, Basseterre	Tel: +869-465-2277 Fax: +869-465-5842 E-mail: phyplskb@sisterisles.kn

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
41.	Lavina Alexander	Sainte-Lucie	Sustainable Development and Environment Officer Ministry of Sustainable Development, Energy, Science and Technology Sustainable Development and Environment Division Caribbean Cinemas Complex, Choc Estate, Castries	Tel: +758- 451-8746 Fax: +758- 450-1904 E-mail: lalexander.sde@gmail.com mailto:lalexander.sde@gmail.com
42.	Claudius Carty	St Maarten	Maritime Authority Section Head, Maritime Affairs, Airport Road #69, Simpson Bay	Tel: +721-542-2702 Fax: +721-542-2701 E-mail: Claudius.carty@sintmaartengov.org
43.	Danville Toney	St. Vincent et les Grenadines	Senior Environmental Health Officer Ministry of Health, Wellness and the Environment Public Health Department Kingstown	Tel: +784-456-1991 E-mail: danindi2002@yahoo.com
44.	Eric Salamanca	Iles Turks et Caicos	Department of Environment and Maritime Affairs Assistant Director of Research and Development National Environment Centre Lower Bight Road, Providenciales	Tel: +649-941-5122 Fax: +649-946-4793 E-mail: ericfsalamanca@gmail.com
45.	Robert R. Mearkle (Head of Delegation)	États-Unis	Foreign Affairs Officer U.S. Department of State 2201 C Street, NW, Suite 2665 Washington DC, 20520	Tel: +202-647-3879 E-mail: mearkler@state.gov
46.	Clement Lewsey (Alternate Head of Delegation)	États-Unis	Senior Advisor International Affairs National Oceanic and Atmospheric Administration 1315 East West Highway #5652 Silver Spring, Maryland, 20910	Tel: +301-713-3078 ext 213 Fax: +301-713-4263 E-mail: clement.lewsey@noaa.gov

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
47.	David Gravallesse	États-Unis	Attorney-Adviser U.S. Department of State 2201 C Street, NW Washington DC, 20520-6429	Tel: +202-736-4760 E-mail: gravallesedm@state.gov
48.	Luke Durkin	États-Unis	Environment, Science, Technology and Health Officer U.S. Embassy to Colombia Sección Económica Embajada de los Estados Unidos Carrera 45 No. 24B-27 Bogota, Colombia	Tel: +517-275-2413 Fax: +571-275-2053 E-mail: DurkinLT@state.gov
49.	Viki Limaye	États-Unis	Regional Environment Hub Office Director U.S Embassy (San Jose) Pavas, San Jose, Costa Rica	Tel: +506-2519-2390 E-mail: limayeyv@state.gov
50.	Olga Cabello Henry	États-Unis	Science and Technology Advisor U.S. Department of State 2201 C St. NW Room 3248, Washington D.C. 20520	Tel: +202-647-2066 E-mail: cabellooa@state.gov
51.	Scott Lundgren	États-Unis	US Coast Guard Deputy Chief, USCG Office of Marine Environmental Response Policy Commandant (CG-MER) US Coast Guard Stop 7601 2703 Martin Luther King Jr. Ave. SE Washington DC 20593	Tel: +202-372-2240 E-mail: scott.r.lundgren@uscg.mil
52.	Stephanie Adrian	États-Unis	U.S. Environmental Protection Agency Global Affairs and Policy Office of International and Tribal Affairs US Environmental Protection Agency	Tel: +202-564-6444 E-mail: adrian.stephanie@epa.gov

	Participants	Pays	Titre et Adresse	Tel/Fax/ Email/ Site Internet
53.	William Kiene	États-Unis	Regional Scientist National Oceanic and Atmospheric Administration Office of National Marine Sanctuaries 4700 Ave. U, Building 216 Galveston, Texas 77551	Tel: +409-621-5151 ext. 109 E-mail: william.kiene@noaa.gov
54.	LaVerne Ragster (Government Advisor)	États-Unis (St. Thomas, USVI)	Professor and President Emerita Caribbean Exploratory Research Center University of the Virgin Islands #2 John Brewer's Bay St. Thomas, US Virgin Islands 00802	Tel: +340-693-1336 Fax: +340-693-1148 E-mail: lrage@live.uvi.edu

GEF CReW PARTICIPATING COUNTRIES (NON-CONTRACTING PARTIES)

	Participant	Country	Title & Address	Tel/Fax/ Email/ Website
55.	Marnie Portillo Rodríguez	Honduras	Dirección General de Biodiversidad Secretaria de Energía, Recursos Naturales, Ambiente y Minas Edificio Principal: Despacho de Energía, Recursos Naturales, Ambiente y Minas, 100 metros al Sur del Estadio Nacional, Frente al Estadio Pirichiche, Tegucigalpa, M.D.C., Honduras, C.A.	Tel: +504-2235-7833 Fax: +504-2239-4298 E-mail: maxiporo@gmail.com

NON-CONTRACTING PARTIES (Observer)

	Participant	Country	Title & Address	Tel/Fax/ Email/ Website
56.	Exil Lucienna	Haiti	Directeur 11 Rue 4 Pacot Port-au-Prince	Tel: +509-34-61-48-80 E-mail: exillucienna@yahoo.fr

OBSERVERS

OBSERVERS		
Participant	Title & Address	Tel/Fax/ Email/ Website
57.	Robbie Bovino Director of External Affairs (Acting) The Nature Conservancy 4245 N. Fairfax Dr. Arlington, VA 22203, USA	Tel: +703-841-8177 E-mail: rbovino@tnc.org
58.	Lloyd Gardner Regional Vice Chair Caribbean IUCN World Commission on Protected Areas P.O. Box 305031 St. Thomas, USVI 00803	Tel: +340-513-3562 E-mail: lsg_jr@hotmail.com
59.	Patrick Debels CLME Regional Project Coordinator CLME Project Coordination Unit (UNOPS/UNDP) c/o Secretaría Regional de la COI-UNESCO para IOCARIBE Edificio Chambacu, Oficina 405, Cra. 3B No. 26-78 Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +575-664-8882 Fax: +575-664-8882 E-mail: PatrickD@unops.org
60.	Laverne Walker Senior Project Officer CLME Project Coordination Unit (UNOPS/UNDP) c/o Secretaría Regional de la COI-UNESCO para IOCARIBE Edificio Chambacu, Oficina 405, Cra. 3B No. 26-78 Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +575-664-8882 Fax: +575-664-8882 E-mail: LaverneW@unops.org
61.	Jimena Puyana Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo Av 82 #10-62 Piso 3, Colombia	Tel: +575-488-9000 E-mail: jimena.puyana@undp.org
62.	Barbara Almeida Boechat Brazilian Ministry of External Relations Third secretary Esplanda dos Ministerios Bloco H- Brasilia- DF-CEP 70170-900 Brazil	Tel: +55-61-20-30-86-22 E-mail: Barbara.boechat@itamaraty.gov.br
63.	Susan Millward Executive Director Animal Welfare Director 900 Pennsylvania Avenue, SE Washington DC 20003, USA	Tel: +202-337-2332 Fax: +202-446-2131 E-mail: susan@awionline.org

64.	Alfredo Coello	Project Coordinator GEF CReW Project 6 th Floor, Dyoll Building 40-46 Knutsford Boulevard Kingston 5, Jamaica	Tel: +876-764-1055 E-mail: acoello@iadb.org
65.	Christian Severin	Senior Environmental Specialist The Global Environment Facility 1818 H street, NW Washington, D.C. 20433, USA	Tel: + 202-458-2001 E-mail: cseverin@thegef.org
66.	Marko Tasic	Project Manager Universidad EAFIT Departamento de Geología Carrera 49 No. 7 Sur -50 Medellín, Colombia	Tel: +57-301-746-1113 E-mail: marko.tasic7@gmail.com
67.	Lylle Shermaine Clauzel	Senior Technical Officer Caribbean Public Health Agency (CARPHA) P.O. Box 1111, Castries, St. Lucia	Tel: +758-452-2501 Fax: +758-453-2721 E-mail: clauzesh@carpha.org
68.	Sally Edwards	Advisor, Sustainable Development and Environmental Health Office for Barbados and the Eastern Caribbean Pan American Health Organization	Tel: +1 246 434 5200 ext 40033 Fax: +1 246 436 9779 E-mail: edwardss@ecc.paho.org
69.	Viktor Sebek	President and CEO Ocean Security International Ed. Cartagena de Indias / Suite 2001 Calle 13 No. 1-25 Bocagrande Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +57-313-556-4053 E-mail: vsebek@ocean-security.org Website: www.ocean-security.org
70.	Simon Romero Angulo	Manager para el Caribe, Centro y Sur América Ocean Security International Ed. Cartagena de Indias / Suite 2001 Calle 13 No. 1-25 Bocagrande Cartagena de Indias, Colombia	Tel: +57-320-264-3015 E-mail: sromero@ocean-security.org Website: www.ocean-security.org
71.	Kemit-Amon Lewis	Coral Conservation Manager The Nature Conservancy Caribbean Program 3052 Estate Little Princess	Tel: +340-718-5575 (Phone) ; +340-244-3770 (Mobile) Fax: +340-718-1613 E-mail: klewis@tnc.org

		Christiansted, USVI 00820	Website: www.nature.org/caribbean
72.	Cesar Toro	Head of UNESCO IOC Regional Secretariat for IOCARIBE UNESCO IOC Regional Secretariat for IOCARIBE Edificio Chambacu Cra 3B # 26-78, Apartado Aéreo 1108 Cartagena de Indias Colombia	Tel: +575-664-0955 Fax: +575-664-0288 E-mail: c.toro@unesco.org
73.	Julian Reyna	General Secretary Comisión Permanente del Pacífico Sur Avenida Carlos Julio Arosemena, Km. 3, Complejo Abán Borja, Edificio Classic, Piso 2	Tel : +593-04-222-1202/1203 E-mail : sgeneral@cpps-int.org

REGIONAL ACTIVITY CENTRES

	Participant	Title & Address	Tel/Fax/ Email/ Website
74.	Benjamin Allee	Director RAC/REMPEITC-Caribe Seru Muhuma Z/N Aviation and Meteorology Building Willemstad	Tel: +005-999-868-3409 Fax: +005-999-868-4996 E-mail: carla@cep.unep.org
75.	Vassilis Tsigourakos	IMO Consultant RAC/REMPEITC-Caribe Seru Muhuma Z/N Aviation and Meteorology Building Willemstad	Tel: +005-999-868-3409 Fax: +005-999-868-4996 E-mail: vtsigourakos@cep.unep.org
76.	Anne Fontaine	SPAW-RAC Director Regional Activity Centre for Specially Protected Areas and Wildlife Parc national de la Guadeloupe 97120 Saint-Claude - Guadeloupe	Tél : +590 (0)5 90 41 55 81 E-mail: anne.fontaine.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr Website : www.car-spaw-rac.org
77.	Antonio Villasol Nuñez	Director Carretera del Cristo No. 3 Casablanca Regla La Habana	Tel: +537-793-7051 (to 8) ext. 201 Fax: +537-793-7408 E-mail: villasol@cimab.transnet.cu
78.	Marlen Perez Hernández	Especialista Carretera del Cristo No. 3 Casablanca Regla, La Habana	Tel: +537-793-7051 (to 8) ext. 221 Fax: +537-793-7408 E-mail: marlen@cimab.transnet.cu
79.	Donna-May Sakura-Lemessy	Acting Director Institute of Marine Affairs Hill top Lane Chaguaramas, Port of Spain	Tel: +868-634-4291 ext 2500 Fax: +868-634-4433 E-mail: dslemessy@ima.gov.tt

SECRETARIAT
UNEP CAR/RCU
14-20 Port Royal Street
Kingston, Jamaica
Tel: +876-922-9267
Fax: +876-922-9292
E-mail: rcu@cep.unep.org

80.	Jacqueline Alder	Coordinator	Freshwater and Marine Ecosystems Branch (FMEB) Division of Environmental Policy Implementation United Nations Environment Programme NOF Block 2, Level 2, South Wing P. O. Box 30552 - 00100 Nairobi, Kenya E-mail: Jacqueline.Alder@unep.org
81.	Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	nac@cep.unep.org
82.	Christopher Corbin	Programme Officer (AMEP)	cjc@cep.unep.org
83.	Alessandra Vanzella-Khoury	Programme Officer (SPAW)	avk@cep.unep.org
84.	Annie Muchai	Administrative/Fund Management Officer	Annie.Muchai@unep.org
85.	Donna Sue Spencer	Communications Specialist (GEF CReW Project)	ds@cep.unep.org
86.	Donna Henry-Hernandez	Administrative Assistant (GEF CReW Project)	dhh@cep.unep.org
87.	Lesma Levy	Administrative Assistant (Personnel)	ll@cep.unep.org
88.	Sean Chedda	Computer Information Systems Assistant	sc@cep.unep.org
89.	Sancha Foreman	Administrative Secretary	sf@cep.unep.org
90.	Chrishane Williams	Team Assistant (AMEP/CETA)	cw@cep.unep.org